



## DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### 3.2 Le profil économique de la CUD

3



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>La structure de la population active</b>	<b>3</b>
<b>Un taux de chômage, reflet de la situation régionale</b>	<b>3</b>
<b>Le port : la « locomotive » économique du territoire</b>	<b>3</b>
<b>Le trafic de marchandises du port de Dunkerque</b>	<b>3</b>
Le troisième port français	3
Zoom sur le trafic de conteneurs	3
<b>Les emplois générés par l'activité portuaire</b>	<b>3</b>
<b>Place du port dans le contexte d'élaboration du PLU</b>	<b>3</b>
<b>Enjeux et menaces pour le port dans les années à venir</b>	<b>3</b>
Synthèse	3
Bibliographie	3
<b>Un territoire industriel</b>	<b>3</b>
<b>Un tissu industriel diversifié et dominé par la sidérurgie et la chimie</b>	<b>3</b>
<b>Une concentration des emplois et une spécialisation de l'industrie pouvant constituer une menace</b>	<b>3</b>
<b>Un secteur voulant développer les relations avec le monde de la recherche et soucieux de prendre en compte les enjeux environnementaux</b>	<b>3</b>
Synthèse	3
Bibliographie	3
<b>Le commerce et l'artisanat</b>	<b>3</b>
<b>La charte de développement du commerce et de l'artisanat commercial : bilan et orientations pour les années à venir</b>	<b>3</b>
<b>Présentation des surfaces et enseignes commerciales</b>	<b>3</b>
L'emploi dans le secteur commercial	3
<b>Un secteur artisanal devant faire face à de nombreux défis</b>	<b>3</b>
Synthèse	3
Bibliographie	3
<b>Le tourisme dans la Communauté Urbaine de DUNKERQUE</b>	<b>3</b>
<b>Une situation privilégiée</b>	<b>3</b>
<b>L'offre touristique du Dunkerquois</b>	<b>3</b>
Les équipements	3
<b>La fréquentation touristique</b>	<b>3</b>



<b>Les projets de développement touristique</b>	<b>3</b>
Synthèse	3
Bibliographie	3
<b>L'activité agricole : mutations et perspectives</b>	<b>3</b>
<b>Présentation générale</b>	<b>3</b>
<b>Les zones agricoles dans les POS actuels</b>	<b>3</b>
<b>La dynamique en cours</b>	<b>3</b>
Des surfaces agricoles en régression constante...	3
De moins en moins d'exploitations...	3
...et une baisse du nombre d'exploitants agricoles	3
Les productions végétales et animales	3
<b>Les perspectives pour l'agriculture communautaire à l'horizon du PLU</b>	<b>3</b>
Synthèse	3
Bibliographie	3
<b>Illustrations</b>	<b>3</b>



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

Le PADD du SCoT de la région Flandre-Dunkerque s'organise autour de deux axes, chacun étant décliné ensuite en Grands Objectifs. Concernant le développement économique, le Grand objectif 5 vise à :

*« Poursuivre le développement d'une plate-forme industrielle et portuaire exemplaire, support de développement tertiaire pour le Dunkerquois et participant à la création sur la Côte d'Opale d'un pôle économique de première importance en Europe ».*

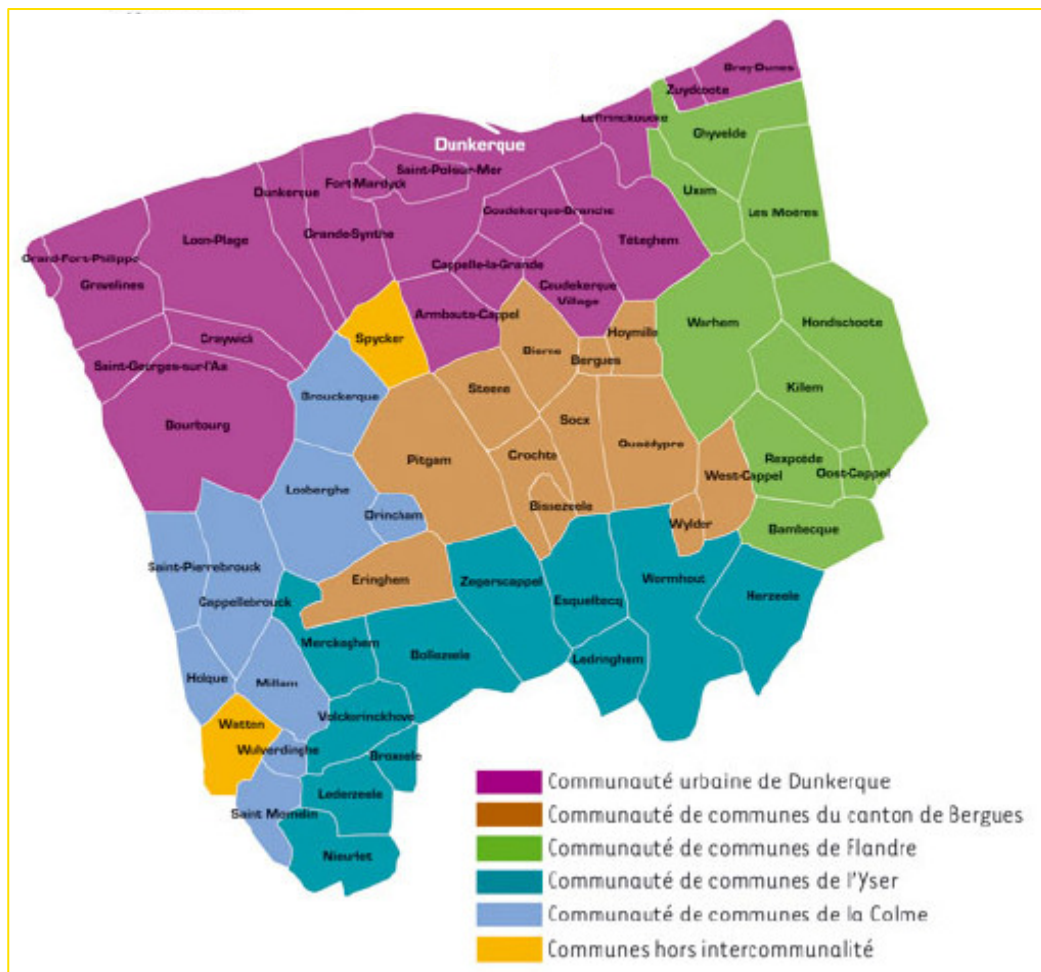
Le port et les industries doivent donc constituer le moteur de l'économie et même servir de locomotive pour développer les autres secteurs tel que le tertiaire. Le président de la Communauté Urbaine et maire de la ville de Dunkerque assumait ce choix et déclarait récemment : *« Ici c'est l'industrie qui entraîne le tertiaire, pas l'inverse. »*<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> L'EXPRESS, septembre 2006. *Où vit-on le mieux ?*



# Introduction



Pour présenter le profil économique du Dunkerquois, un des périmètres d'étude retenu est celui de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque. En effet, l'échelle consulaire permet de disposer de données plus récentes que celles du dernier recensement de l'INSEE de 1999.

Le territoire couvert par ce zonage d'intervention regroupe 61 communes. Hormis Spycker et Watten, les autres communes sont membres d'intercommunalités : Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de Communes du canton de Bergues, Communauté de communes de Flandre, Communautés de communes de l'Yser, Communautés de communes de la Colme.

**Carte 1. Les communes et intercommunalités de la circonscription**  
 (source : CCI Dunkerque)

Les 61 communes regroupent plus de 260 000 habitants soit 10,4 % de la population du département du Nord et 6,6 % de la population régionale.

La population active de la circonscription représente 42,65 % de la population totale soit légèrement plus que pour la Communauté Urbaine de Dunkerque (42,41 %) et la région Nord-Pas de calais (41,77 %).

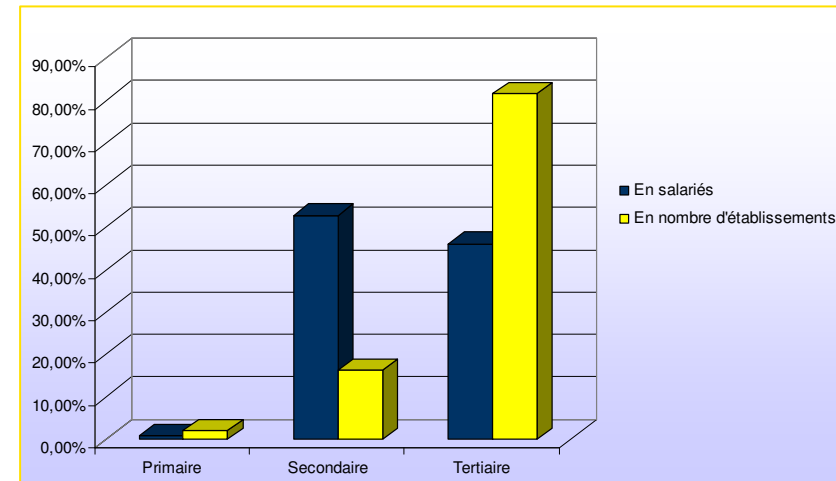


### La structure de la population active

Le graphique représente pour la circonscription de la CCI de Dunkerque la répartition des entreprises selon leur secteur d'activités. Si c'est le secteur secondaire qui emploie le plus grand nombre de personnes (28 153 salariés en 2005), c'est le secteur tertiaire qui comprend le plus grand nombre d'établissements.

Figure 1. Répartition des entreprises par secteur d'activité (source : CCI de Dunkerque, 2005)

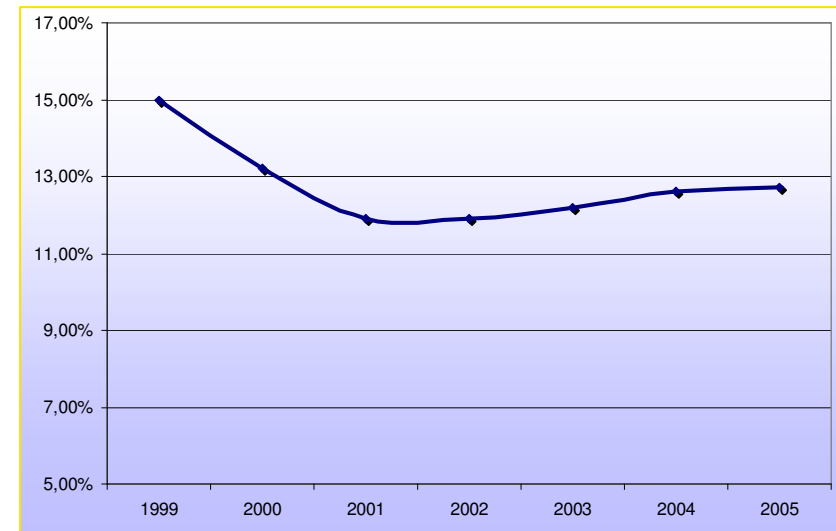
Les plus gros établissements présents sur le territoire de la CUD sont Arcelor Dunkerque qui emploie sur ses deux sites plus de 4800 personnes et le Centre National de Production d'Electricité (CNPE) de Gravelines avec 1700 salariés. Viennent ensuite Ascometal (822) et GTS Industries (685). Tout comme Arcelor, ces deux entreprises concernent le domaine de la sidérurgie.



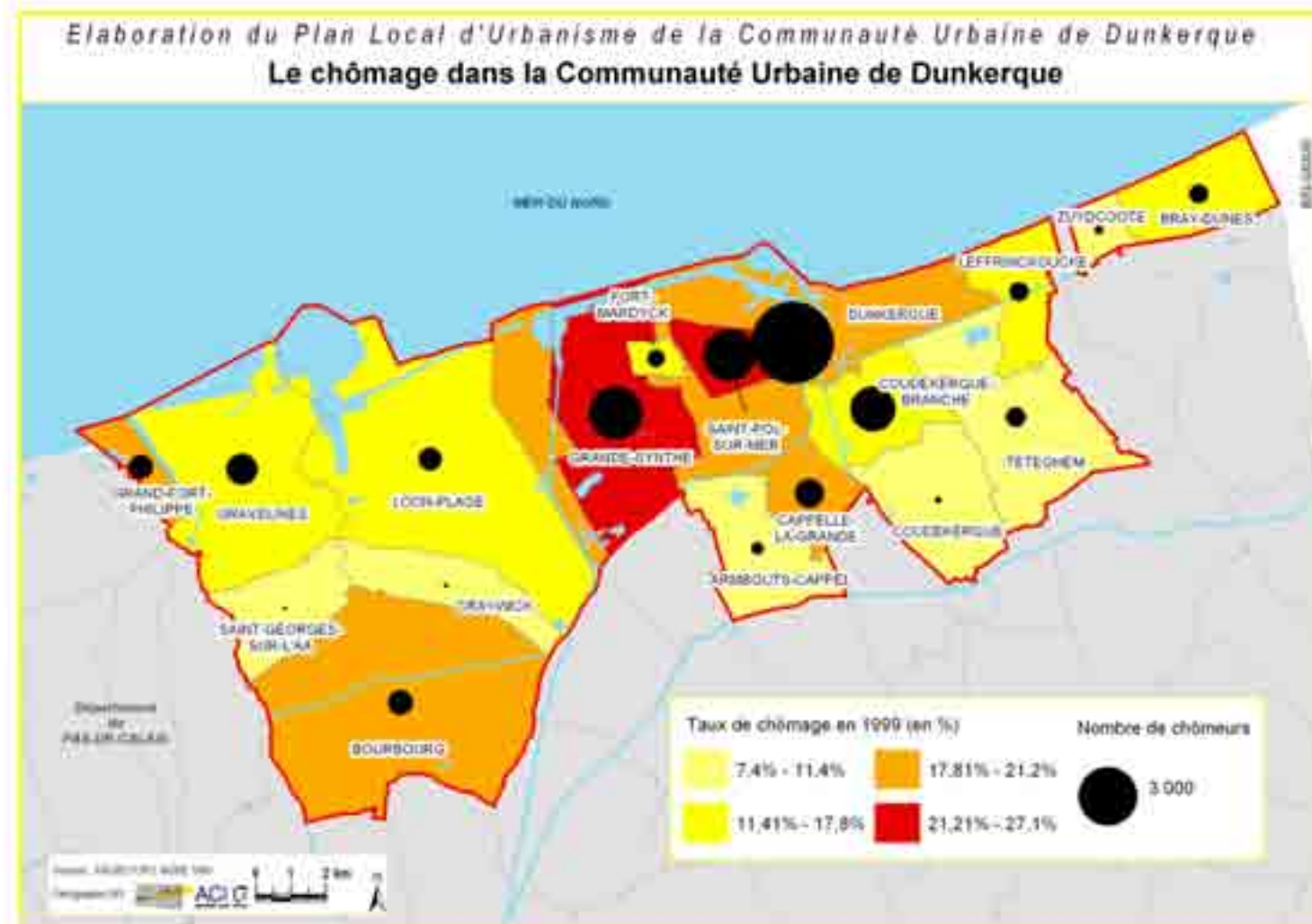
### Un taux de chômage, reflet de la situation régionale

Le graphique suivant permet de rendre compte de la diminution du taux de chômage dans la zone d'emploi de Dunkerque<sup>2</sup>. En 2004, le taux de chômage était de 12,5 %, inférieur à la moyenne régionale (12,9 %) mais supérieur à la moyenne nationale (9,9 %). Le chômage a fortement diminué depuis 1999 mais il reste important. Ainsi, comme le souligne le SCoT, « la croissance des emplois, pourtant dynamique (+ 7 % soit 7400 personnes actives en plus), a été insuffisante pour répondre aux besoins des populations actives du territoire. »

Figure 2. Evolution du taux de chômage pour la zone d'emploi de Dunkerque depuis 1999 (source : INSEE 2005)



<sup>2</sup> « Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent », définition de l'INSEE



A l'échelle de la CUD, le chômage affecte les communes de manière inégale et la carte ci-dessous témoigne des disparités existantes entre les communes. Avec plus de 27 % de taux de chômage en 1999, Grande-Synthe est la commune la plus touchée. Trois autres communes ont un taux de chômage supérieur à 20 % : Cappelle-la-Grande, Grand-Fort-Philippe et Saint-Pol-sur-Mer. Huit communes ont un taux de chômage compris entre 15 % et 20 %. Si l'on excepte Bourbourg, le chômage se répartit de manière concentrique, les plus forts taux étant au cœur de l'agglomération et les plus faibles aux marges de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

**Carte 2. Les disparités spatiales du chômage**

Après ces parties introductives, les chapitres suivants vont présenter les spécificités des différents secteurs d'activités présents au sein de la CUD.



# Le port : la « locomotive » économique du territoire

Depuis le 1er avril 1966, le port de Dunkerque est devenu Port autonome. Cela signifie qu'il a un statut d'établissement public mixte, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est toutefois soumis à la tutelle et au contrôle de l'État. Le port est géré par un Conseil d'Administration. Il assure trois principales missions :

- Une mission de service public
- Une mission à caractère industriel et commercial (gestion du domaine et exploitation de l'outillage)
- Une mission d'animation du développement économique

Le port s'étend sur 17 km du littoral de la Mer du Nord en front de mer et non en fond d'estuaire comme le port d'Anvers par exemple.

Il s'organise autour de deux sites :

### Le port Est

Le port Est est un port à flot, c'est-à-dire un port dont la profondeur d'eau est suffisante pour que les bateaux restent à flot quelque soit la marée. Le port Est résulte de travaux entrepris depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> (Inauguration en 1880 de la Darse 1). Il peut accueillir des navires de 130 000 tonnes (tirant d'eau de 14,20 mètres).

**Photo 1. Le port Est (source : port autonome de Dunkerque)**

### Le port Ouest

Réalisé dans les années 1970, il peut accueillir les navires de 300 000 tonnes (tirant d'eau de plus de 20 mètres).

**Photo 2. Terminal à conteneurs au port Ouest (source : port autonome de Dunkerque)**

Aujourd'hui, le port de Dunkerque se targue d'être dans les premiers rangs pour de nombreux trafics :

- Premier port français d'importation des minerais et charbon
- Premier port français d'importation de fruits
- Premier port français d'importation de cuivre
- Premier port français d'exportation de sucre

Les parties suivantes vont s'attacher à décrire les spécificités du port et les évolutions des différents trafics.





Carte 3. Le port de Dunkerque dans l'Europe du Nord-Ouest (source : SIGALE - Conseil Régional Nord-Pas de Calais)



Carte 4. Le domaine portuaire (source : Port Autonome de Dunkerque)





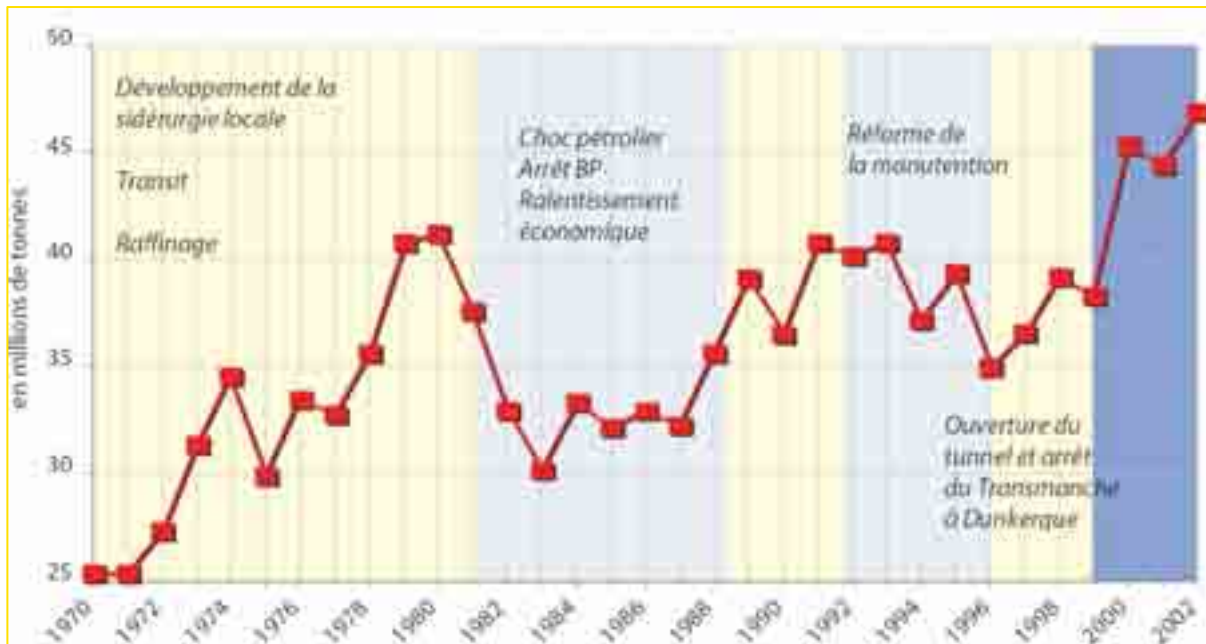
# Le trafic de marchandises du port de Dunkerque

## Le troisième port français

En 2005, le trafic du port de Dunkerque était de 53,3 millions de tonnes ce qui place le port de Dunkerque au troisième rang national derrière les ports de Marseille (96,6 millions de tonnes) et du Havre (74,7 millions). Ce tonnage n'a jamais été atteint. Le graphique ci-dessous retrace plus de 30 ans d'évolution du trafic du port au gré du contexte géopolitique et

de la conjoncture économique. Depuis 2000, le trafic s'est fortement développé passant de moins de 40 millions de tonnes à plus de 50 millions de tonnes aujourd'hui soit une augmentation de près de 40 %. L'objectif d'atteindre les 50 millions de tonnes mentionné dans le SCoT est donc atteint.

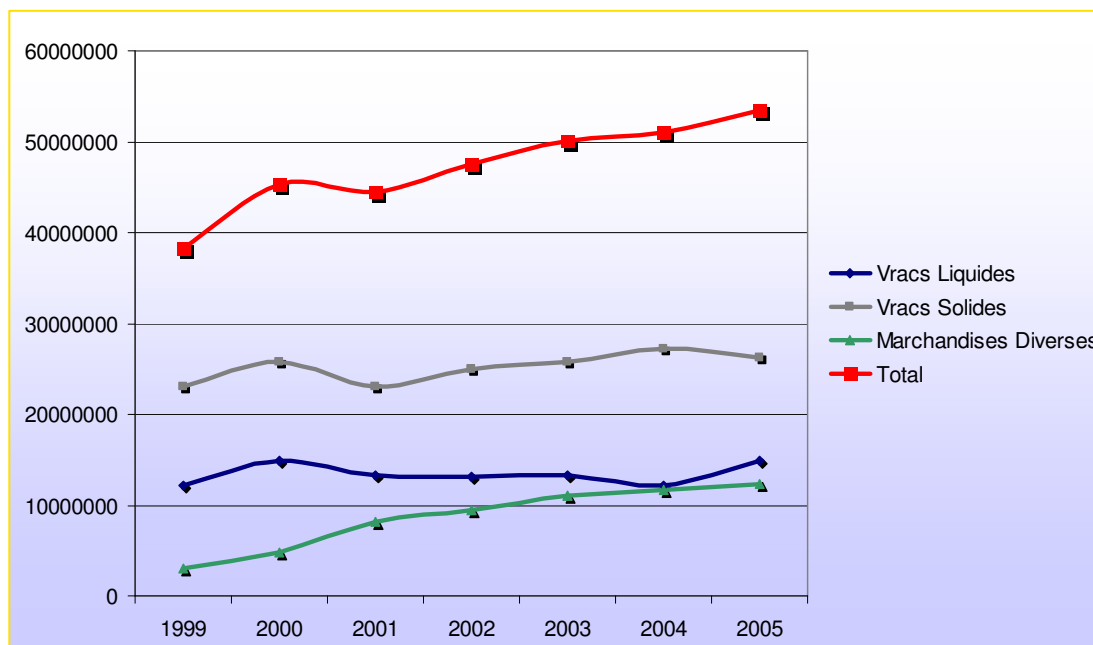
Figure 3. Evolution du trafic portuaire de Dunkerque (source : SCoT Flandre-Dunkerque, Port de Dunkerque)





Entre 2004 et 2005, le port a connu une évolution de son trafic de 4,8 %. Cette croissance est supérieure à celles des ports de Marseille (+ 2,7 %) et du Havre (- 1,9 %). L'augmentation du trafic est due en majeure partie à l'augmentation du vrac liquide (+ 22,1%) notamment les

hydrocarbures et dans une moindre mesure à la hausse des marchandises diverses (+ 4,8 %). Le SCoT considère le trafic de marchandises comme « un marqueur de dynamisme de l'activité des ports », en raison notamment de la valeur ajoutée et des emplois générés par ce type de trafic.



Le vrac solide a connu une diminution entre 2004 et 2005 (- 3 %). Le rapport du Ministère (DGMT, 2006) explique cette baisse par le fait que « les importations de minerais souffrent d'un ralentissement conjoncturel de la filière acier ». Ces importations de minerais ont subi une diminution de 9 %. Cette baisse du vrac solide a été atténuée par une augmentation du trafic de charbon mais également des céréales.

Depuis 2000, ce sont les marchandises diverses qui ont connu la plus forte augmentation passant d'un peu plus de 3 millions de tonnes en 1999 à plus de 12 millions de tonnes en 2005. Au sein des marchandises diverses, le trafic roulier<sup>3</sup> ou « Roll-on-Roll-off » a connu une croissance spectaculaire, il a été multiplié par 5,5 entre 2000 et 2005.

Figure 4. Evolution du trafic (en tonnes, source : Port autonome de Dunkerque, 2006)

<sup>3</sup> Technique de chargement et déchargement de navires, faisant appel à une manutention horizontale (embarquement par roulage)



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

Aujourd'hui, le trafic du port se répartit de la manière suivante :

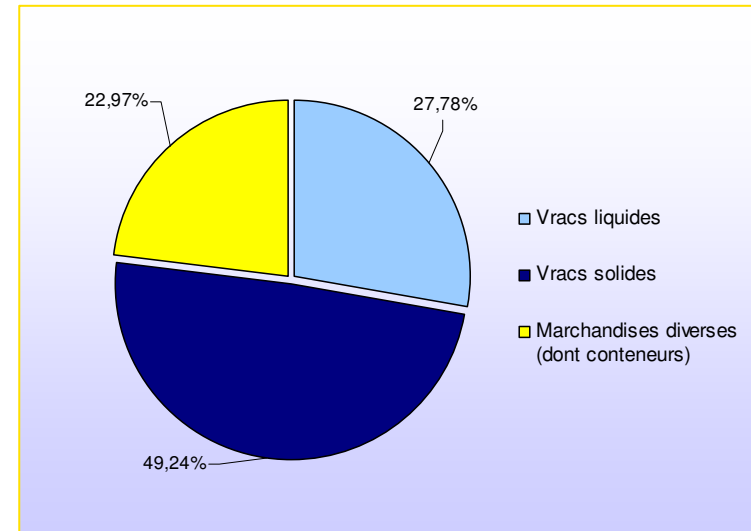
Figure 5. Répartition du trafic (source : DGMT, 2006)

Avec plus de 26 millions de tonnes, les vracs solides représentent près de 50 % du trafic total. En 2000, le port de Dunkerque occupait la 4<sup>ème</sup> place pour les vracs solides et constitue ainsi un grand port pour les pondéreux à l'échelle européenne. Les vracs liquides et les marchandises diverses représentent respectivement 27,78 % et 22,97 %.

Autre évolution à souligner, celle de l'augmentation des exportations. En effet, en 1999, la part des exportations représentait seulement 20 % du trafic total, elle est en 2005 de plus de 28 % soit une progression de 8 points en six ans.

A noter également, l'activité transmanche, opérée par Norfolkline (filiale de Maersk), entre Dunkerque et Douvres, qui poursuit sa croissance. Cette ligne a réalisé en février 2007, 1.77 millions de tonnes, soit une hausse de 21% par rapport à l'activité enregistrée à la même époque il y a un an.

Loin derrière le port de Calais et ses quasis 12 millions de passagers, le trafic passager de Dunkerque a connu une hausse de 36 % entre 2004 et 2005 et au total ce sont plus de 800 000 passagers qui ont été transportés. Le trafic passager transmanche est toutefois en recul sur l'ensemble de la Manche-Mer du Nord (-8,8 % entre 2004 et 2005) notamment en raison de la concurrence d'Eurotunnel et des compagnies aériennes à bas prix.





## Zoom sur le trafic de conteneurs



En 2005, le nombre de conteneurs s'élevait à 205 000 EVP soit 1 % du trafic de la façade nord-européenne. Depuis 1992, le port de Dunkerque a multiplié par cinq le nombre de conteneurs traités. Comme l'illustre le graphique ci-dessous, le trafic de conteneur connaît une hausse dans l'ensemble des ports de l'Europe du Nord. Toutefois, cette croissance n'a pas été la même pour tous les ports. Si Rotterdam, Hambourg et Anvers distancent de très loin les autres ports en ayant connu une croissance exponentielle surtout depuis 2000, les autres ports connaissent une hausse de leur trafic conteneur plus lente.

S'il paraît inapproprié de comparer le trafic de conteneur de Dunkerque à celui de Rotterdam (plus de 8 millions d'EVP soit 40 fois plus que Dunkerque), il est en revanche pertinent de comparer l'évolution du trafic de conteneur avec Zeebrugge. En effet, alors que le port de Dunkerque traitait des volumes équivalents à ceux de Zeebrugge au début des années 90, l'écart s'est creusé au cours de ces quinze dernières années et aujourd'hui le port de Zeebrugge traite sept fois plus de conteneurs que Dunkerque. À l'échelle nationale, Dunkerque est le troisième port français pour le trafic conteneur derrière Le Havre et Marseille.



**Figure 6. Evolution du trafic de conteneurs des ports de l'Europe du Nord (source : rapport de la Cour des Comptes, 2006)**

L'ambition des 600 000 conteneurs affichée dans le SCoT n'est donc pas réalisée et le port de Dunkerque demeure un port modeste dans ce domaine. Toutefois, les perspectives liées à la réalisation du canal Seine-Nord peuvent laisser espérer d'atteindre ce seuil des 600 000 conteneurs qui est considéré dans le SCoT comme « *un palier* » qui permettrait d'accueillir de grands armements et donc « *d'augmenter le niveau d'emplois, voire le nombre d'entreprises portuaires...* ».

**Photo 3. Plateforme de conteneurs à Dunkerque (source : Port Autonome de Dunkerque)**

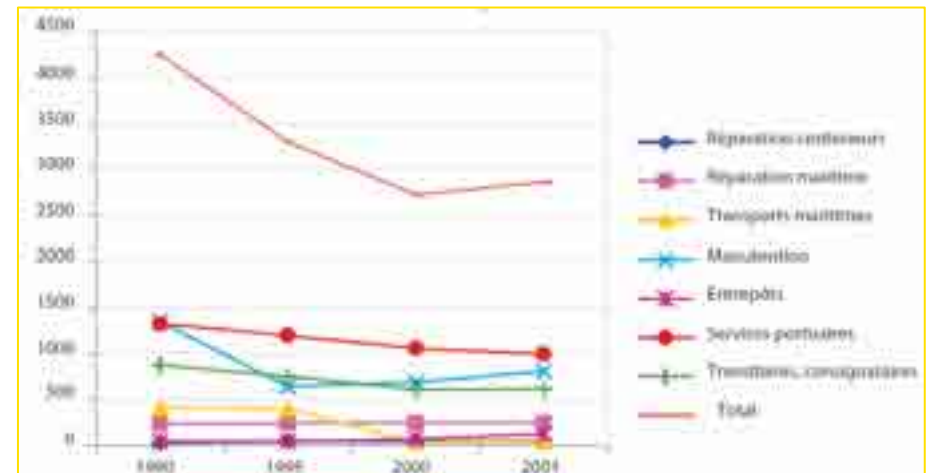


### Les emplois générés par l'activité portuaire

Le graphique ci-dessous témoigne de la chute du nombre d'emplois liés directement à l'activité portuaire passant de plus de 4200 en 1990 à 2860 en 2001 soit une diminution de près de 33 % des effectifs. Le SCoT met en avant la récente hausse des effectifs notamment dans le secteur de la manutention. Pendant longtemps, les camions et conteneurs transitaient par Dunkerque mais il n'y avait pas de rupture de charge. Aujourd'hui, suite à la réforme de la manutention portuaire, le port de Dunkerque a, selon le SCoT, « réussi à capter le traitement de produits à forte valeur ajoutée comme la banane, les jouets, les produits électroménagers ».

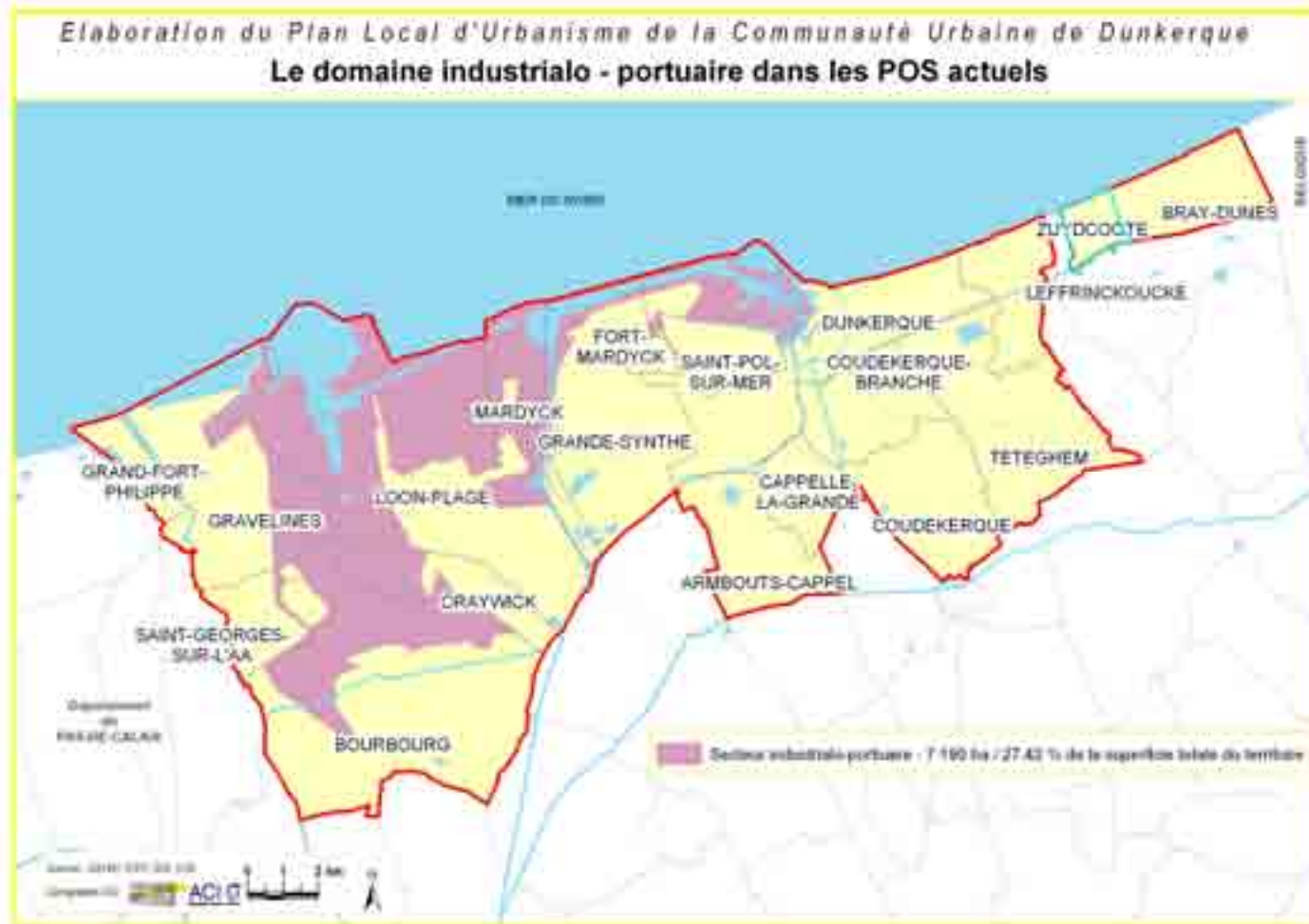
Figure 7. Evolution de l'emploi lié directement à l'activité portuaire (source : SCoT, port autonome de Dunkerque)

Pour affirmer son rôle de plateforme logistique, le port de Dunkerque bénéficie de sa réserve foncière de 3000 hectares. Ces terres constituent un potentiel important en terme de surfaces d'entreposage et donc d'emplois. Entre 1995 et 2001, le nombre d'emplois dans le secteur de l'entreposage a été multiplié par 3,4 passant de 36 à 122 emplois.





## Place du port dans le contexte d'élaboration du PLU



La phase de synthèse des POS a permis de cartographier le domaine industrialo-portuaire. La carte ci-dessous est issue de l'agrégation des zones UEa des règlements des 18 communes, correspondant au domaine portuaire. Seule une zone, couvrant la partie Nord de la commune de Bourbourg a été incluse dans le secteur industrialo-portuaire, cette dernière n'étant toutefois pas couverte par un plan d'occupation des sols. Au total, le secteur industrialo-portuaire couvre plus de 7000 hectares soit 27,4 % de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

**Carte 5. L'emprise portuaire actuelle dans les plans d'occupation des sols**



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

Actuellement, le domaine portuaire est couvert par un cahier des charges. Le cahier des charges s'applique « *au territoire de la Zone Industrielle Portuaire à l'intérieur des limites de la Circonscription du Port Autonome. Celle-ci comprend :*

- *des terrains du domaine privé du port Autonome*
- *des terrains du domaine public portuaire*
- *des terrains du domaine privé de l'Etat*
- *des terrains du domaine public fluvial gérés par le Port Autonome »<sup>4</sup>.*

Ce document fixe les règles d'implantation et de fonctionnement au sein de la zone industrielle portuaire. Il comprend un certain nombre de dispositions concernant les terrains, les dessertes terrestres. Un chapitre rappelle également les « bonnes pratiques environnementales » lors d'une implantation ou d'une extension. Cette prise en compte de l'environnement demeure relative puisque le règlement précise « *la mise en application de ces principes doit nécessairement s'accompagner d'une prise en compte des réalités économiques de telle manière que des résultats acceptables pour l'environnement puissent être obtenus à des coûts acceptables pour l'industrie* ».

Les principes définis dans le cahier des charges sont issus des objectifs du Schéma d'Environnement Industriel, élaboré au début des années 1990.

La Communauté Urbaine souhaite que ce cahier des charges évolue vers le règlement d'urbanisme du futur PLU communautaire. La Communauté Urbaine est en effet désireuse de connaître l'affectation future des sols.

---

<sup>4</sup> PORT AUTONOME DE DUNKERQUE, 1998. *Zone industrielle portuaire - Cahier des Charges.*



## Enjeux et menaces pour le port dans les années à venir

Le SCoT fait état de projets de développement du port notamment avec la réalisation d'infrastructures. Les cartes des pages suivantes présentent les tracés et emprises éventuels des projets. Les échéances ne sont pas toutes connues. Le prolongement du bassin de l'Atlantique jusqu'à la RN1 se fera jusqu'en 2020, ensuite le prolongement se fera

au-delà de la route nationale 1. Beaucoup d'incertitudes demeurent quant à certains projets de même que leur impact sur le développement portuaire. Le Port Autonome de Dunkerque précise que ces incertitudes sont également la conséquence d'une conjoncture économique imprévisible face à laquelle il doit pouvoir être réactif.



Une des principales opportunités de développement est issue de la réalisation du canal Seine-Nord. Ce projet consiste à construire un canal à grand gabarit qui relie le bassin de la Seine et de l'Oise au Bassin du Nord de la France et au-delà à l'Europe du Nord. Selon les Voies Navigables de France (VNF), ce canal « constitue le maillon manquant de la liaison européenne à grand gabarit Seine-Escaut. Cette liaison qui s'inscrit sur le corridor Nord Amsterdam Paris constitue une alternative de transport sur cet axe particulièrement saturé ». Les travaux devraient débuter en 2008. Toutefois, pour relier le port de Dunkerque au canal Seine-Nord, des travaux sont également à effectuer. L'ouverture du canal Seine-Nord avant la réalisation de raccordement constitue une menace. En effet, ce serait les ports belges et néerlandais qui capteraient le trafic au détriment de Dunkerque.

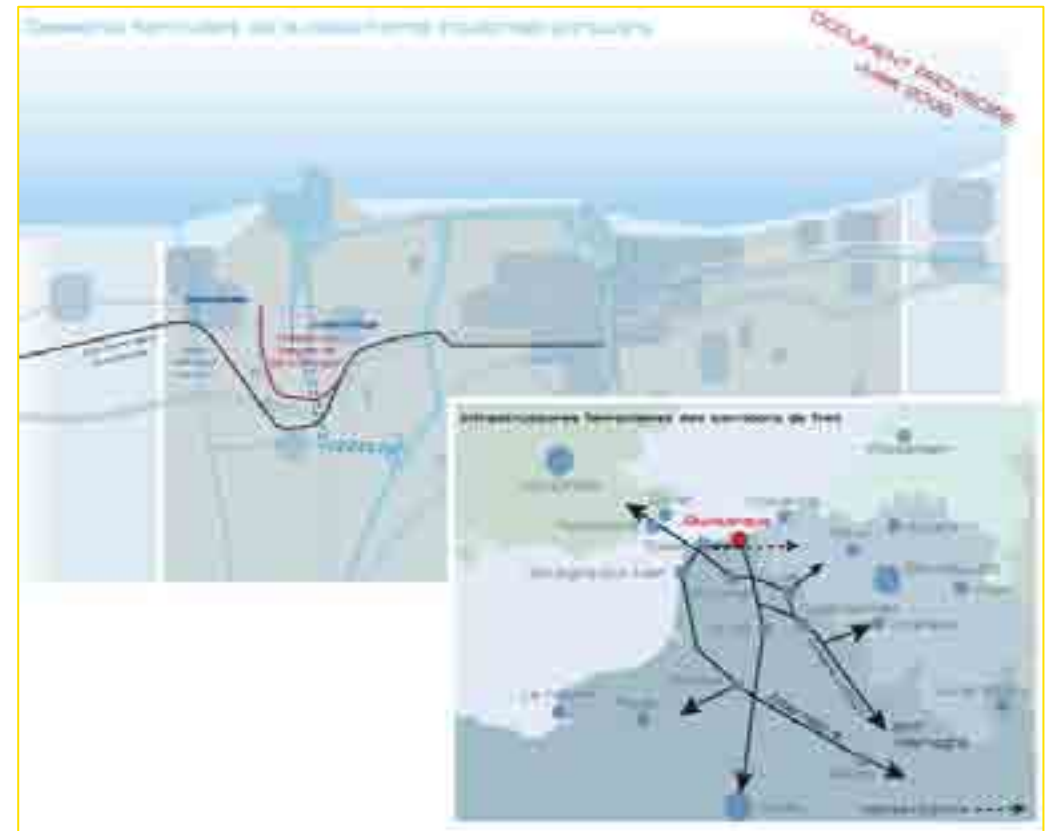
Carte 6. Le projet du canal Seine-Nord (source : VNF)



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

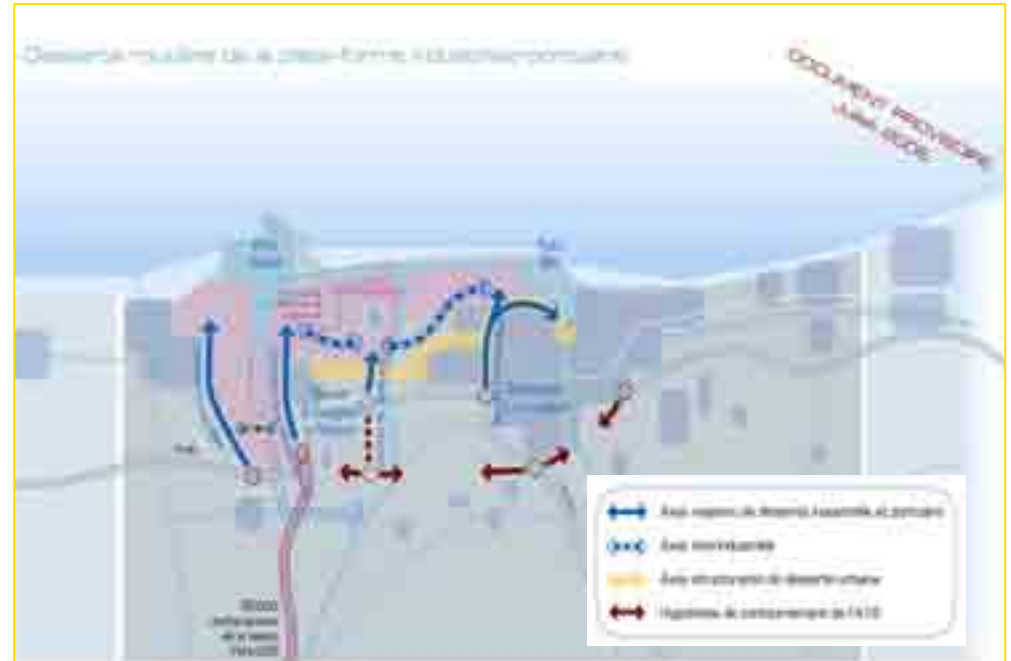
Carte 7. Les projets d'infrastructures (source : AGUR, DOG du SCOT, 2006, documents provisoires)



Carte 8. Projet de desserte ferroviaire (source : AGUR, DOG du SCOT, 2006)



Carte 9. Projet du canal de liaison (source : AGUR, DOG du SCOT, 2006)



Carte 10. Les projets de desserte routière (source : AGUR, DOG du SCOT, 2006)



### Synthèse

Le port de Dunkerque connaît une progression constante de son trafic. Le trafic de conteneurs demeure toutefois en deçà des ambitions affichées dans le SCoT.

Toutefois, dans un contexte de mondialisation des échanges, le port de Dunkerque bénéficie d'une situation géographique privilégiée et dispose d'une réserve foncière importante contrairement à d'autres ports de la façade nord-européenne limités en foncier.

Un autre atout concerne « *la sérénité de son climat social* » pour reprendre l'expression du rapport de la Cour des Comptes, et ce, comparativement à d'autres ports.

De nombreux projets d'infrastructures sont en gestation pour le port et leurs réalisations dépendront également de la conjoncture économique.

L'avenir du port dépend également des projets extérieurs avec en particulier la réalisation du canal Seine - Nord. Celui-ci constituera une opportunité pour le port de Dunkerque si la liaison au canal à grand gabarit sera effectuée avant l'ouverture du canal, au risque de voir dans le cas contraire, les ports belges capter le trafic.



## Bibliographie

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE-DUNKERQUE, 2004. *Elaboration du SCoT de la région Flandre-Dunkerque – Diagnostic socio-économique–* Dunkerque, 781 p.

CONSEIL REGIONAL NORD-PAS DE CALAIS, 2006. *Objectif 2020. Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire. Projet soumis aux consultations et avis.* 118 p.

CONSEIL REGIONAL NORD-PAS DE CALAIS, 2006. *Schéma Régional des Transports. Faire du Nord-Pas de Calais un hub au cœur de l'Europe.* Projet soumis aux consultations et avis. 118 p.

COUR DES COMPTES, 2006. *Les ports français face aux mutations du transport maritime : l'urgence de l'action.* Dossier de presse. 7 p.

DIRECTION GENERALE DE LA MER ET DES TRANSPORTS, 2006. *Ports maritimes, flotte de commerce, voies navigables. Résultats provisoires 2005.* 20 p.

PORT AUTONOME DE DUNKERQUE, 1998. *Zone industrielle portuaire - Cahier des Charges.*

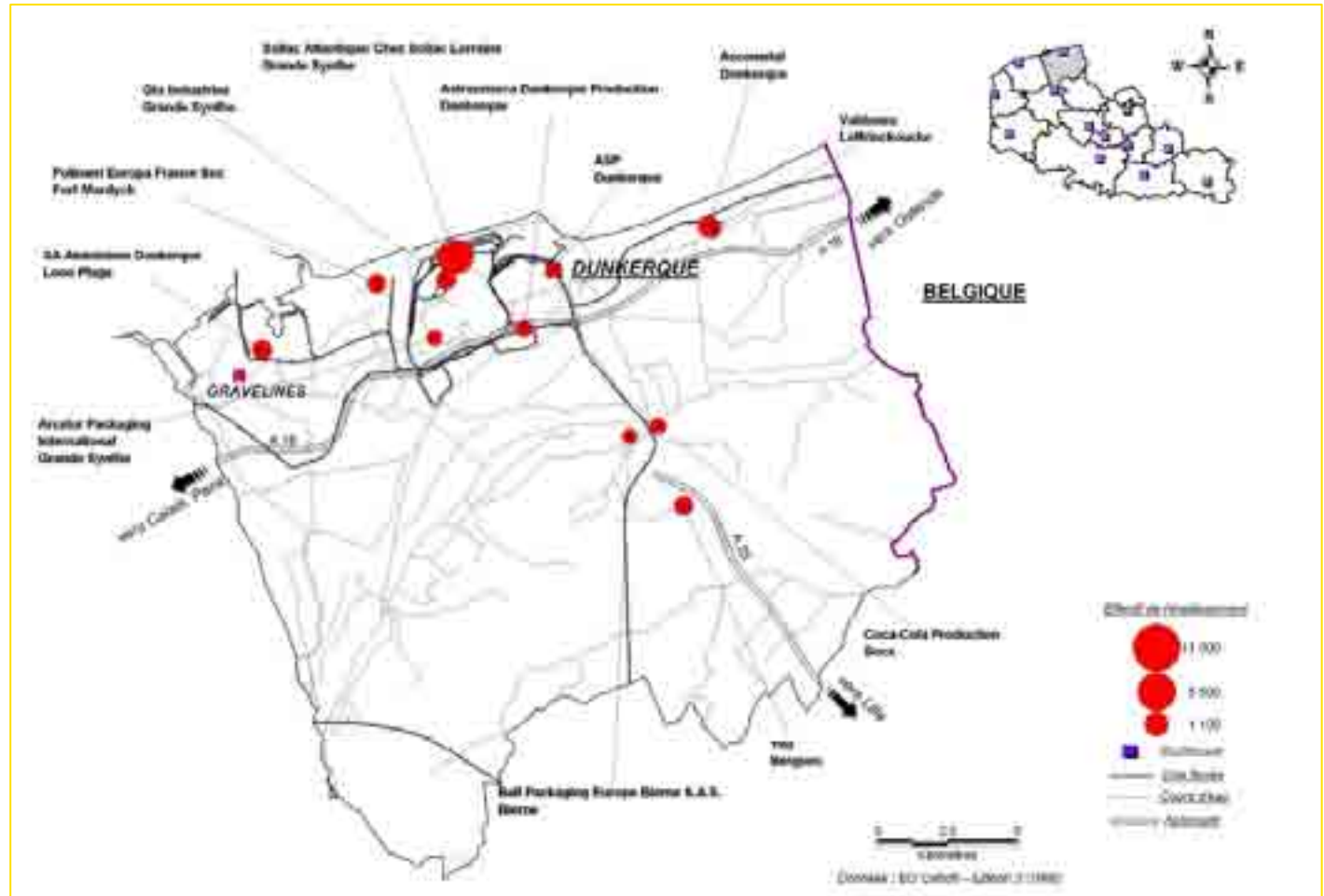


# Un territoire industriel

Le Dunkerquois se caractérise par l'importance des activités industrielles et portuaires. La carte ci-dessous illustre le fait que les principaux employeurs se situent dans la zone industrialo-portuaire mais également que ces derniers concernent les domaines de la sidérurgie, de l'aluminium et des produits chimiques.

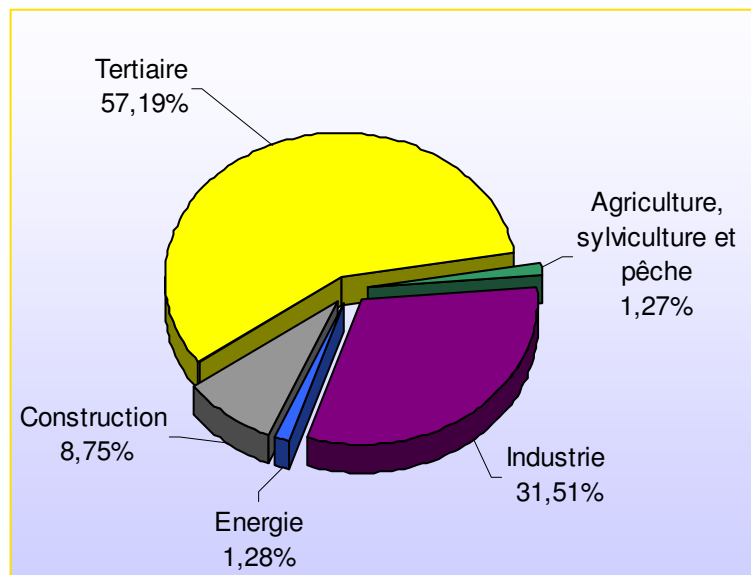
**Carte 11. Les principaux employeurs du Dunkerquois (source : DRIRE, 2006)**

La zone d'emploi de Dunkerque se caractérise également par la présence de la Centrale Nucléaire de Gravelines (ne figure pas sur la carte précédente) qui assure 10 % de la production nationale d'électricité.





## Un tissu industriel diversifié et dominé par la sidérurgie et la chimie



Comme l'illustre le graphique ci-dessous, le secteur tertiaire emploie plus de 57 % des salariés de la zone d'emploi du Dunkerquois. Cependant, l'industrie demeure importante dans cette zone d'emploi et la part des salariés de ce secteur est supérieure à celle observée à l'échelle nationale. Le secteur ayant le plus recruté entre 1998 et 2003 est le tertiaire où les services aux entreprises ont enregistré une croissance de près de 36 % de leurs salariés et 20 % pour les services aux particuliers. Dans le même temps, les effectifs du secteur industriel ont connu une diminution de - 0,3 %. La zone d'emploi de Dunkerque représente toujours 8 % des emplois industriels de la région.

**Figure 8. L'emploi salarié en 2003 dans la zone d'emploi de Dunkerque (source : MSA et ASSEDIC)**



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

L'emploi industriel est encore largement dominé par le secteur de la métallurgie et la transformation des métaux puisque ce secteur représente près de 55 % des 21 391 salariés<sup>5</sup> comptabilisés en 2003 de la zone d'emploi de Dunkerque. Hormis ce secteur, la répartition est plus équilibrée et le tableau ci-dessous illustre la diversité du tissu industriel du dunkerquois.

**Figure 9. Répartition des établissements industriels et des effectifs de plus de 20 salariés la zone d'emploi de Dunkerque (hors énergie) (source : DRIRE , 2006)**

	2003			1998			variation 98/03
	Etablissements	Effectif	Part des effectifs	Etablissements	Effectif	Part des effectifs	Effectif
F5 - Métallurgie et transformation des métaux	50	9 374	54.5%	40	9 599	55.1%	-2,3%
E2 - Industries des équipements mécaniques	46	1 833	10.6%	48	2 115	12.1%	-13,3%
F4 - Chimie, caoutchouc et plastiques	17	1 616	9.4%	15	1 379	8%	17,2%
B0 - Industrie agroalimentaire	22	1 545	9%	24	1 333	7.7%	15.9%
D0 - Industrie automobile	2	549	3.2%	3	447	2.6%	22,8%
E1 - Construction navale, aéronautique et ferroviaire	4	533	3.1%	4	492	2.8%	8,3%
F2 - Industrie textile	8	471	2.7%	11	541	3.1%	-12,9%
C3 - Pharmacie, parfumerie et entretien	3	383	2.2%	3	391	2.2%	-2,9%
F3 - Industries du bois et du papier	2	213	1.2%	3	242	1.4%	-12%
E3 - Industries des équipements électriques et électroniques	10	190	1.1%	12	215	1.2%	-11,6%
F1 - Industries des produits minéraux	9	159	0.9%	11	264	1.5%	-39,8%
C4 - Industries des équipements du foyer	1	154	0.9%	1	194	1.1%	-20,6%
C1 - Habillement, cuir	4	149	0.9%	3	134	0.8%	11.2%
Total des établissements de + de 20 salariés	188	17 217	100%	187	17 411	100%	-1.1%

Source : SESSI Régions – EAE 1998 & 2003

<sup>5</sup> DRIRE, 2006



## Une concentration des emplois et une spécialisation de l'industrie pouvant constituer une menace



Comme le souligne l'étude de la DRIRE sur l'industrie, la concentration de l'emploi industriel est plus marquée dans le Dunkerquois que dans le reste de la région. Arcelor, 1<sup>er</sup> employeur concentre près de 29 % des effectifs industriels des entreprises de plus de 20 salariés et les 10 premiers employeurs emploient plus de 53 % des salariés. A l'échelle régionale, la moyenne est de 18,5 % pour le 1<sup>er</sup> employeur et de 47 % pour les 10 premiers employeurs.

**Figure 10. La concentration des emplois dans les industries de plus de 20 salariés (hors énergie) (source : DRIRE, 2006)**

La concentration de l'emploi par quelques industries constitue une menace « *en cas de difficultés conjoncturelles ou restructuration des secteurs d'activités concernés* »<sup>6</sup>.

Autre menace, la spécialisation de l'industrie. En effet, comme le tableau précédent a pu en témoigner, le secteur de la « *Métallurgie et de la transformation des métaux* » emploie près de 54,5 % des effectifs industriels. Cette proportion est 4,5 fois plus élevée qu'au niveau national. Cette spécialisation représente également une menace. La crise du textile dans le Nord-Pas de Calais a témoigné du risque lié à la concentration des emplois dans quelques secteurs.

<sup>6</sup> DRIRE, 2006



# Un secteur voulant développer les relations avec le monde de la recherche et soucieux de prendre en compte les enjeux environnementaux

Depuis 1990, la ville de Dunkerque abrite un des 4 sites de l'Université du Littoral<sup>7</sup>. Au total, ce sont 80 enseignants-chercheurs qui travaillent dans des laboratoires de recherche. La DRIRE souligne toutefois que malgré ce potentiel « *les interactions avec le tissu industriel restent faibles* ». Le renforcement ou la création de relations entre les mondes universitaire et industriel constitue un enjeu pour les années à venir. En 2005, la création d'un pôle de compétences sur la dynamique et la maîtrise des processus industriels peut constituer un levier pour le développement d'autres relations entre l'industrie et la recherche.

L'Etat Initial de l'Environnement a révélé les nombreux enjeux environnementaux du Dunkerquois dont beaucoup sont liés à l'activité humaine. Suite à ce constat est née l'association ECOPAL en 2001. Cette initiative, unique en France, a l'ambition de « *promouvoir l'écologie industrielle en rassemblant les petites et grandes entreprises, collectivités locales et associations autour de la même volonté* »<sup>8</sup>.

### L'objectif est multiple :

- optimiser les coûts
- préserver l'environnement
- créer des emplois

### Pour rappel, la démarche d'écologie industrielle repose sur 4 principes<sup>9</sup> :

- Valoriser systématiquement les déchets comme des ressources
- Inciter à fabriquer des produits conçus pour être intégralement recyclés
- Obtenir plus de services et de biens avec la même quantité de matières
- Favoriser le recours à l'utilisation des ressources locales

A l'échelle du Dunkerquois, le principe est « *d'identifier des synergies pour que les déchets des uns servent de ressources aux autres, et à essayer d'optimiser ainsi les flux d'énergie* »<sup>10</sup>.

<sup>7</sup> L'Université du Littoral comporte 4 sites : Dunkerque, Calais, Boulogne et Saint-Omer

<sup>8</sup> DRIRE, 2006

<sup>9</sup> ECOPAL, [www.ecopal.org](http://www.ecopal.org)



## Synthèse

L'industrie est très présente sur le territoire dunkerquois, tant par les implantations que par les emplois qu'elle génère. Le territoire dispose d'importants sites tel qu'Arcelor qui emploie près de 5000 personnes et produit 1/3 de la production nationale d'acier.

La métallurgie et la chimie emploient près des 2/3 des salariés dans l'industrie (hors énergie). Toutefois, la spécialisation et la concentration des emplois constituent des menaces en cas de crise de ces secteurs. Ceci pose la question de la diversification des activités.

Les enjeux environnementaux sont également importants et nombre d'entre-eux sont issus de l'activité humaine. Ces derniers ont été mis en évidence dans l'Etat Initial de l'Environnement. Citons à titre d'exemple la problématique de la ressource en eau industrielle qui pourrait s'avérer insuffisante si une nouvelle industrie, forte consommatrice en eau, venait s'implanter sur le littoral.

Enfin, comme le mentionne le rapport de la DRIRE, « *la volonté du territoire de développer l'industrie, ne doit pas l'enfermer dans une logique du tout industriel* ». Ceci signifie qu'il convient également de poursuivre le développement des activités de services.

---

<sup>10</sup> DIREN, 2006



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

## Bibliographie

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE-DUNKERQUE, 2006. *Projet d'Aménagement et de Développement Durable – Projet arrêté le 30 octobre 2006*. 54 p.

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE-DUNKERQUE, 2004. *Elaboration du SCoT de la région Flandre-Dunkerque – Diagnostic socio-économique*– Dunkerque, 781 p.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DUNKERQUE, 2005. *Dunkerque en chiffres*. 20 p.

DRIRE, 2006. *Les enjeux pour l'industrie régionale*. 735 p.



## Le commerce et l'artisanat

### La charte de développement du commerce et de l'artisanat commercial : bilan et orientations pour les années à venir

*« De manière générale, le maintien d'une offre dense et variée en matière de commerce et d'artisanat de proximité est un enjeu important de qualité résidentielle et un facteur fondamental de mixité fonctionnelle des quartiers. »*

Cette phrase extraite du PADD du SCoT rappelle l'importance de prendre en compte les activités commerciales et artisanales dans l'élaboration du PLU de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE, celles-ci étant une des composantes de la qualité de vie et donc de l'attractivité du territoire, mais également au regard de la loi SRU du 13 décembre 2000 qui introduit la mixité sociale mais également fonctionnelle.

Au sein de l'agglomération dunkerquoise, un partenariat a été engagé au début des années 1990 entre les chambres consulaires, la ville de Dunkerque, et la Communauté Urbaine de DUNKERQUE. Celui-ci a abouti à la réalisation d'une Charte du Commerce et de l'Artisanat Commercial mise en œuvre à partir de 1992. Celle-ci a été actualisée récemment. Ce document a été élaboré suite aux constats suivants<sup>11</sup> :

---

<sup>11</sup> CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DUNKERQUE, DUNKERQUE GRAND LITTORAL, 2002. *Charte de développement du Commerce et de l'Artisanat de l'agglomération dunkerquoise*. 13p.

*« - difficultés commerciales de certaines zones,  
- pressions exercées sur la périphérie des zones urbaines par les grands groupes,  
- évolution des formes de distribution. »*

L'actualisation de la charte a été réalisée suite au bilan des presque dix ans de son application.

Une des premières observations est le **maintien de l'équilibre entre les différentes formes de commerce**, et ceci en conformité avec l'objectif affiché dans la Charte.



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

La fin des années 1990 et le début des années 2000 ont vu le **renforcement du centre d'agglomération** où la surface commerciale s'est accrue de 13 000 m<sup>2</sup>.

Toutefois, les déficits d'activités dans les secteurs de l'équipement de la maison, dans le sport et l'automobile constatés au début des années 1990 demeurent présents. Des projets d'implantation d'enseignes dans les domaines du jardinage et du sport devraient combler ces manques pour l'agglomération dunkerquoise.

Un autre constat réalisé dans le bilan de la charte mais à l'insu du contexte local, est le **renforcement de la concurrence** notamment avec la création de la Cité Europe dans le Calaisis engendrant un phénomène d'évasion commerciale du Dunkerquois vers ce pôle commercial. Une enquête réalisée par la CCI de DUNKERQUE en 2006 estime à plus de 13 % le taux global d'évasion des volumes d'achat soit un déficit de plus de 200 millions d'euros.

**Photo 4. Le pôle Marine à Dunkerque (source : JLB photos)**



**La charte affiche désormais les objectifs suivants pour les années à venir :**

- renforcer l'attractivité du centre d'agglomération
- redynamiser les centres-villes
- maintenir et renforcer le commerce de proximité
- introduire un service commercial minimal dans les communes dépourvues de commerce
- favoriser la dynamique et les comportements novateurs des entreprises commerciales et artisanales

La partie suivante va présenter plus en détail le secteur commercial dans le dunkerquois.



## Présentation des surfaces et enseignes commerciales



La carte ci-dessous présente les principaux pôles commerciaux de l'agglomération dunkerquoise. Depuis, la charte commerciale et artisanale de l'agglomération dunkerquoise est complétée par une charte concernant l'ensemble du territoire couvert par la CCID. Ces documents doivent permettre de développer l'offre commerciale de manière équilibrée d'un point de vue spatial.

**PÔLE ET CENTRE MARINE**  
 Cinéma (14 salles): 3 000 sièges  
 Commerces: **13 388 m<sup>2</sup>**  
 dont:  
 Restauration: (6) 2 240 m<sup>2</sup>  
 Supermarché (ATAC): 1 820 m<sup>2</sup>  
 Grandes surfaces spécialisées: (7) 8 168 m<sup>2</sup>  
 Boutiques: (11) 1 160 m<sup>2</sup>

**DUNKERQUE CENTRE VILLE**  
 (Hors Pôle et Centre Marine)  
 Exploités: **36 145 m<sup>2</sup>**  
 Commerces de détail: (406) 34 130 m<sup>2</sup>  
 Services commerciaux: (37) 2 015 m<sup>2</sup>

**Carte 12. Les principaux pôles commerciaux de l'agglomération dunkerquoise (source : CCI Dunkerque)**

**CENTRE COMMERCIAL AACHAN**  
**FLANDRE LITTORALE**  
 Exploités: **21 221 m<sup>2</sup>**  
 dont:  
 Supermarché: (1) 3 384 m<sup>2</sup>  
 Grandes surfaces spécialisées: (8) 14 432 m<sup>2</sup>  
 Galerie marchande: (12) 3 405 m<sup>2</sup>

**CENTRE COMMERCIAL SAINT-POL JARDINS**  
**CABREYASSE**  
 Exploités: **22 894 m<sup>2</sup>**  
 dont:  
 Supermarché: (1) 4 400 m<sup>2</sup>  
 Grandes surfaces spécialisées: (6) 13 882 m<sup>2</sup>  
 Galerie marchande: (11) 4 612 m<sup>2</sup>

**CENTRE COMMERCIAL CORA**  
 Exploités: **13 709 m<sup>2</sup>**  
 dont:  
 Hypermarché: 8 510 m<sup>2</sup>  
 Grandes surfaces spécialisées: (6) 5 130 m<sup>2</sup>  
 Galerie marchande: (7) 433 m<sup>2</sup>



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

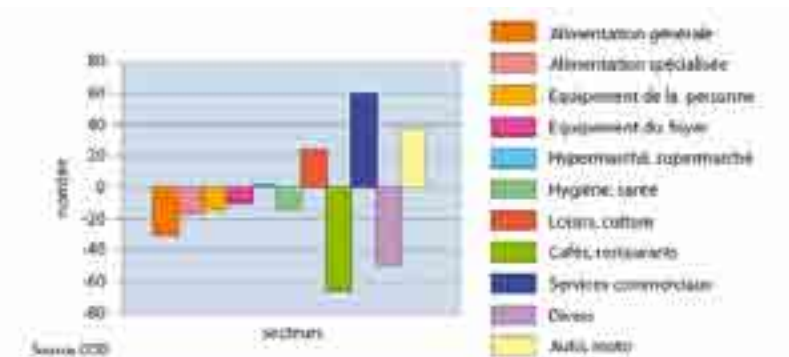
En 2004, la CCID recensait 144 magasins de vente de plus de 300 m<sup>2</sup> représentant au total une surface de 205 224 m<sup>2</sup>. A l'échelle du centre de l'agglomération Dunkerquoise, les équipements de personne représentent plus du tiers des surfaces commerciales, devant les secteurs des loisirs et les cafés restaurants avec respectivement 17 % et 13 % des surfaces commerciales.

**Figure 11. Répartition des surfaces commerciales totales en 2002 sur Dunkerque Centre (source : AGUR, 2004)**



Entre 1996 et 2002, la plupart des secteurs commerciaux ont connu une croissance de leur surface totale. Parallèlement à cette évolution, le graphique représentant la variation du nombre d'enseignes témoigne d'une diminution du nombre de celles-ci pour la plupart des secteurs ; seules les enseignes des services commerciaux, de l'auto/moto, des loisirs et des hypermarchés ont enregistré une hausse. Une croissance des surfaces et dans le même temps une diminution du nombre d'enseignes signifie qu'il y a eu une concentration des secteurs commerciaux et donc un renforcement des polarités existantes. Toutefois, cette dynamique entraîne la disparition d'activités dans les communes périphériques et va ainsi à l'encontre de l'un des objectifs de la charte commerciale qui est de maintenir les commerces de proximité.

**Figure 12. Variation du nombre d'enseignes par secteurs de 1996 à 2002 dans le SCoT (source : AGUR, 2004)**





## L'emploi dans le secteur commercial

De même que les surfaces des activités commerciales et d'artisanat commercial se sont accrues, l'emploi dans ces domaines a progressé au cours des années 1990. Le graphique ci-dessous témoigne de la croissance du nombre d'emplois dans la quasi-totalité des secteurs ; les plus grands nombres d'emplois créés étant respectivement dans les hypermarchés et supermarchés, les cafés et restaurants, l'automobile et la moto et l'alimentation générale.

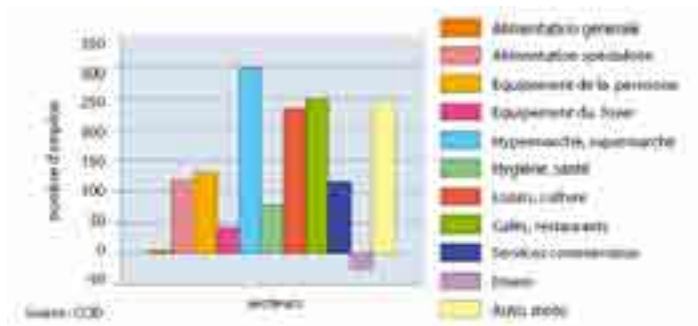
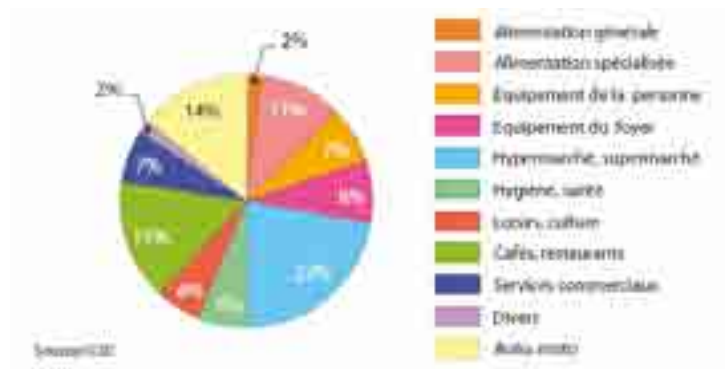


Figure 13. Variation du nombre d'emplois par secteurs de 1996 à 2002 dans le SCoT (source : AGUR, 2004)



Le graphique ci-dessous représente à l'échelle du SCoT la répartition des emplois par secteur. Les hypermarchés et supermarchés représentent la part la plus importante avec 22 % des emplois du commerce de détail. La répartition entre les autres secteurs est plus équilibrée, le deuxième secteur étant les cafés et restaurants avec 15 % puis celui de l'automobile et de la moto avec 14 %.

Figure 14. Répartition de l'emploi dans le commerce de détail en 2002 dans le SCoT (source : AGUR, 2004)



# Un secteur artisanal devant faire face à de nombreux défis

A l'échelle du SCoT, ce sont 7959 actifs qui travaillaient en 2002 dans le secteur de l'artisanat. Au cours de ces dernières années, le nombre d'emplois et d'entreprises a progressé. Les entreprises artisanales sont de petite taille. Le SCoT souligne le fait que 44 % des entreprises artisanales sont des entreprises individuelles sans salariés.

Toutefois, d'une manière générale, l'artisanat est proportionnellement moins représenté que dans le reste du département du Nord ou par rapport à l'échelle nationale, notamment dans les secteurs de la construction et de l'alimentaire.

Le secteur de la construction représente néanmoins 30 % du total des entreprises artisanales et de 1996 à 2002, plus de 103 entreprises ont été créées. Ceci résulte notamment de la construction de nouveaux logements.

### Aujourd'hui, le secteur artisanal doit faire face à un certain nombre de défis :

- la concurrence des grandes entreprises
- l'âge moyen des chefs d'entreprises est de 46 ans ce qui pose le problème de la reprise de leurs structures et donc de l'avenir du secteur artisanal
- le manque de disponibilités immobilières pour les petites entreprises notamment en raison du coût des locaux en milieu urbain

Pour faire face à ces défis, il est donc nécessaire de poursuivre une politique visant à assurer les reprises et encourager les créations d'une part et de se doter de bonnes capacités d'accueil d'autre part.



## Synthèse

**Après une décennie de mutations, les secteurs du commerce et de l'artisanat doivent faire face à un certain nombre d'enjeux.**

**Le principal d'entre-eux réside dans le renforcement des polarités existantes tout en garantissant un équilibre dans la répartition spatiale de ces activités. Le SCoT insiste sur la nécessité de « *poursuivre le renforcement de l'attractivité commerciale du centre d'agglomération, des centres villes et de quartiers, pour attirer les clientèles locales* ». Cet objectif fait suite au constat de l'évasion commerciale vers les agglomérations voisines.**

**Le secteur de l'artisanat doit faire face au vieillissement de ses chefs d'entreprises. Assurer la reprise de l'activité et encourager les créations d'entreprises constituent un véritable enjeu. Parallèlement, il est nécessaire de mener des actions permettant l'installation d'artisans dans les secteurs urbains où le coût d'implantation est élevé et où les locaux adaptés sont insuffisants.**



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

#### Bibliographie

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE-DUNKERQUE, 2006. *Projet d'Aménagement et de Développement Durable – Projet arrêté le 30 octobre 2006*. 54 p.

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE-DUNKERQUE, 2004. *Elaboration du SCoT de la région Flandre-Dunkerque – Diagnostic socio-économique– Dunkerque*, 781 p.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DUNKERQUE, 2006. *Evasion et attractivité commerciale dans la circonscription de Dunkerque. Etude de l'évasion commerciale – Présentation au comité de pilotage de la charte de développement commercial*

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DUNKERQUE, 2005. *Dunkerque en chiffres*. 20 p.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DUNKERQUE, DUNKERQUE GRAND LITTORAL, 2002. *Charte de développement du Commerce et de l'Artisanat de l'agglomération dunkerquoise*. 13p.



# Le tourisme dans la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

## Une situation privilégiée

La prédominance des activités industrielles sur le territoire de la CUD ne doit pas occulter le rôle du tourisme dans l'économie dunkerquoise. Comme le rappelle nombre de documents, l'agglomération de Dunkerque est au centre d'une eurorégion comprenant près de 100 millions de consommateurs dans un rayon de 300 km. Cinq capitales se situent dans ce rayon de 300 km : Londres, Paris, Bruxelles, Amsterdam, Luxembourg.

L'excellente desserte du territoire constitue un avantage en terme d'accessibilité.

En effet, le territoire bénéficie d'une multimodalité reposant sur :

- le réseau autoroutier avec les autoroutes A25 reliant Dunkerque à Lille et l'A16, autoroute du littoral reliant la Belgique à la région parisienne.
- le réseau aérien avec à moins de 100 km, l'aéroport de Lille-Lesquin
- le réseau TGV avec notamment 12 liaisons quotidiennes directes vers Paris et la proximité du tunnel sous la Manche
- la desserte maritime, avec la proximité de Calais, 1<sup>er</sup> port français de passagers



# L'offre touristique du Dunkerquois

## Les équipements

### Les équipements sportifs et de loisirs

- Les activités nautiques et de voile constituent une des principales attractions touristiques du territoire. Elles se situent dans les communes littorales avec par exemple les centres de char à voile à Dunkerque, Zuydcoote et Gravelines, la base de speed-sail à Leffrinckoucke.
- La CUD dispose de deux ports de plaisance : l'un à Dunkerque, l'autre à Gravelines. La CCI de Dunkerque fait état de 1500 anneaux pour bateaux de plaisance en 2004.
- En terme d'équipements sportifs, Sportica situé à Gravelines est le plus gros complexe sportif du territoire, proposant piscine, sauna, bowling, musculation, tennis...L'établissement dispose d'une quarantaine de chambres, de deux restaurants, de deux salles de cinéma et d'une salle de sports pouvant accueillir près de 3 500 personnes. En terme de fréquentation, les 25 000 m<sup>2</sup> du complexe sportif accueillent plus de 400 000 visiteurs chaque année. Autre équipement sportif, le golf à Coudekerque offre avec un parcours 27 trous.
- D'autres équipements sont présents également sur le territoire communautaire comme le Kursaal, palais des congrès offrant des surfaces d'exposition jusqu'à 6 200 m<sup>2</sup> et une salle de spectacle de 6 000 places.

- Les espaces dunaires situés dans l'est de l'agglomération constituent également des lieux de loisirs propices aux activités de plein air telle que la randonnée pédestre, équestre, cycliste.

### Le patrimoine culturel, naturel et les équipements de découverte scientifique

- Les monuments : les principaux sont la place Jean Bart, le beffroi de Dunkerque, les villas du XIX<sup>ème</sup> telles que les villas de bois à Malo...
- Les musées : le musée portuaire (49 000 entrées en 2004), le musée des Beaux-Arts, le Mémorial du Souvenir...
- Les activités de découverte de la nature : la réserve naturelle du Platier d'Oye à Oye-Plage (commune limitrophe de Grand-Fort-Philippe), le parc zoologique à Fort-Mardyck, l'Aquarium de Dunkerque
- Les activités de découverte scientifique : le Palais de l'Univers consacré aux origines de l'univers et au système solaire, le Port de Dunkerque, la centrale nucléaire de Gravelines.

En plus de ces équipements qui attirent les visiteurs, il convient de présenter les principales manifestations se déroulant sur le territoire de la CUD, générant elles-aussi un afflux touristique chaque année.



## Les manifestations

La plus notoire est le carnaval de Dunkerque qui a lieu chaque année de janvier à mars. Se tiennent également chaque année les 4 jours de Dunkerque, le Cross de l'Acier, le festival de blues, le festival du Film...Au total, ce sont plus de 1000 manifestations culturelles, sportives et festives qui ont lieu par an.

Toutes ces manifestations contribuent au rayonnement touristique de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Il est ainsi mentionné dans l'étude sur le positionnement touristique de Dunkerque que « l'activité événementielle du territoire est un facteur déterminant d'attractivité pour les clientèles touristiques ».

## Les hébergements

Le SCoT qualifie l'offre en hébergements touristiques « *totalelement déséquilibrée* » tant par la prédominance des résidences secondaires et de l'hôtellerie de plein air que d'un point de vue géographique avec des disparités importantes entre les communes.

La figure ci-dessous témoigne de l'inertie existante dans l'évolution des types d'hébergement entre 1990 et 2000, aucun équilibre ayant été recherché depuis le début des années 1990.

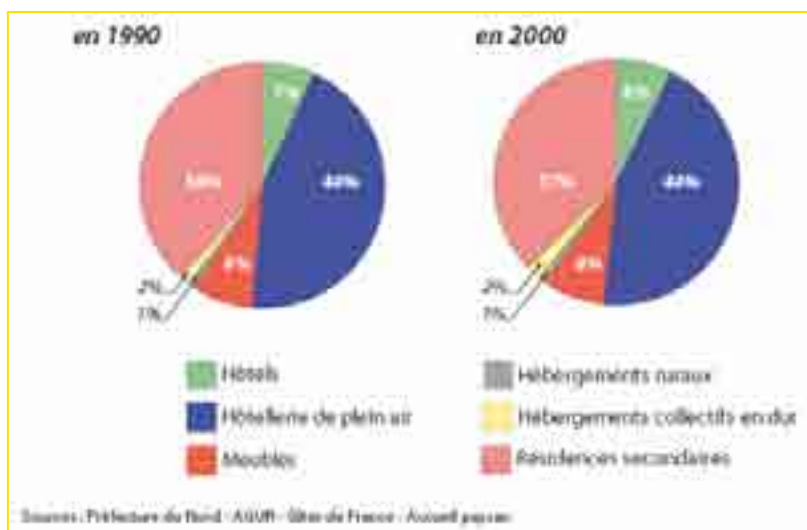


Figure 15. Répartition des hébergements (source : AGUR, 2003 – SCoT)



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

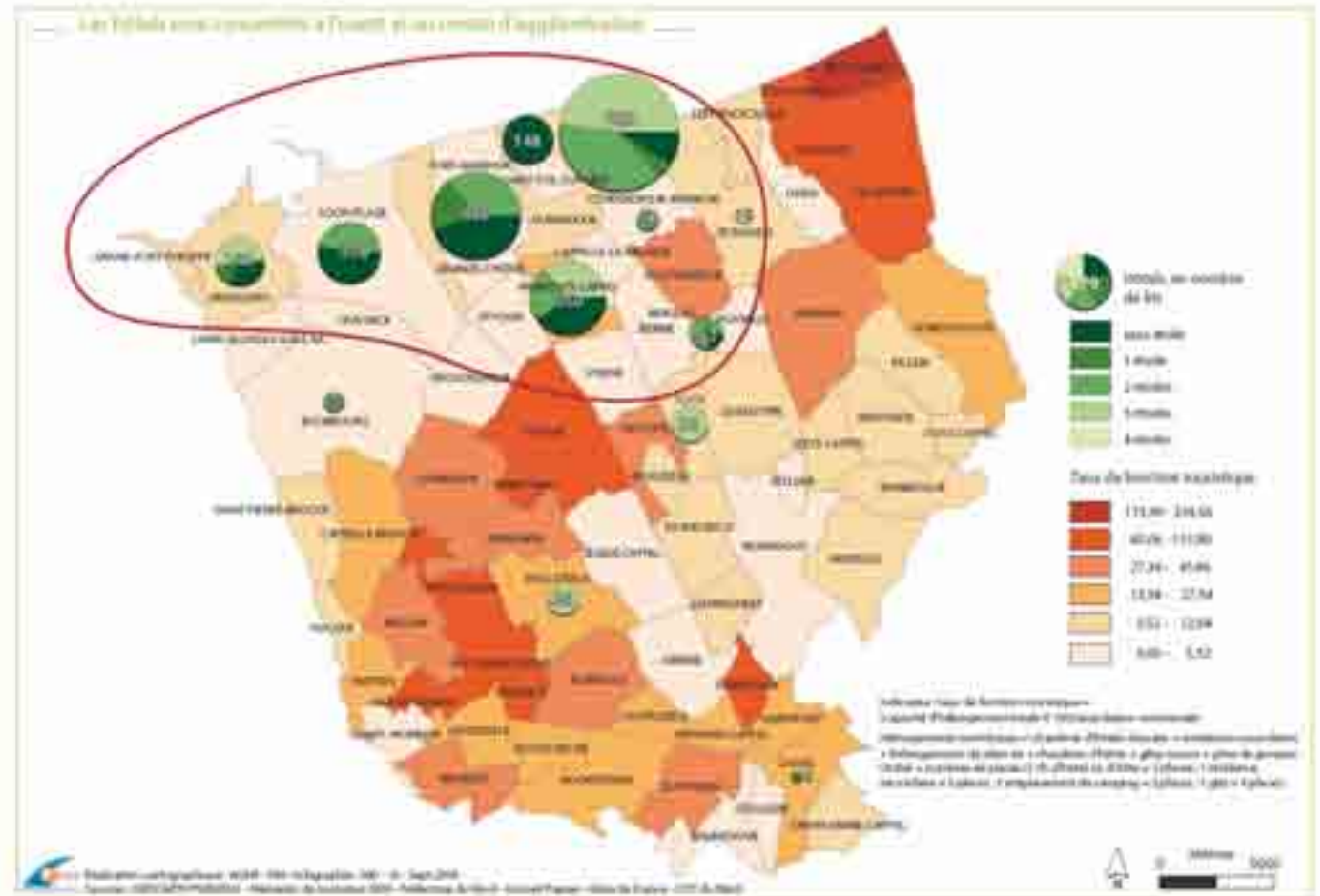
### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

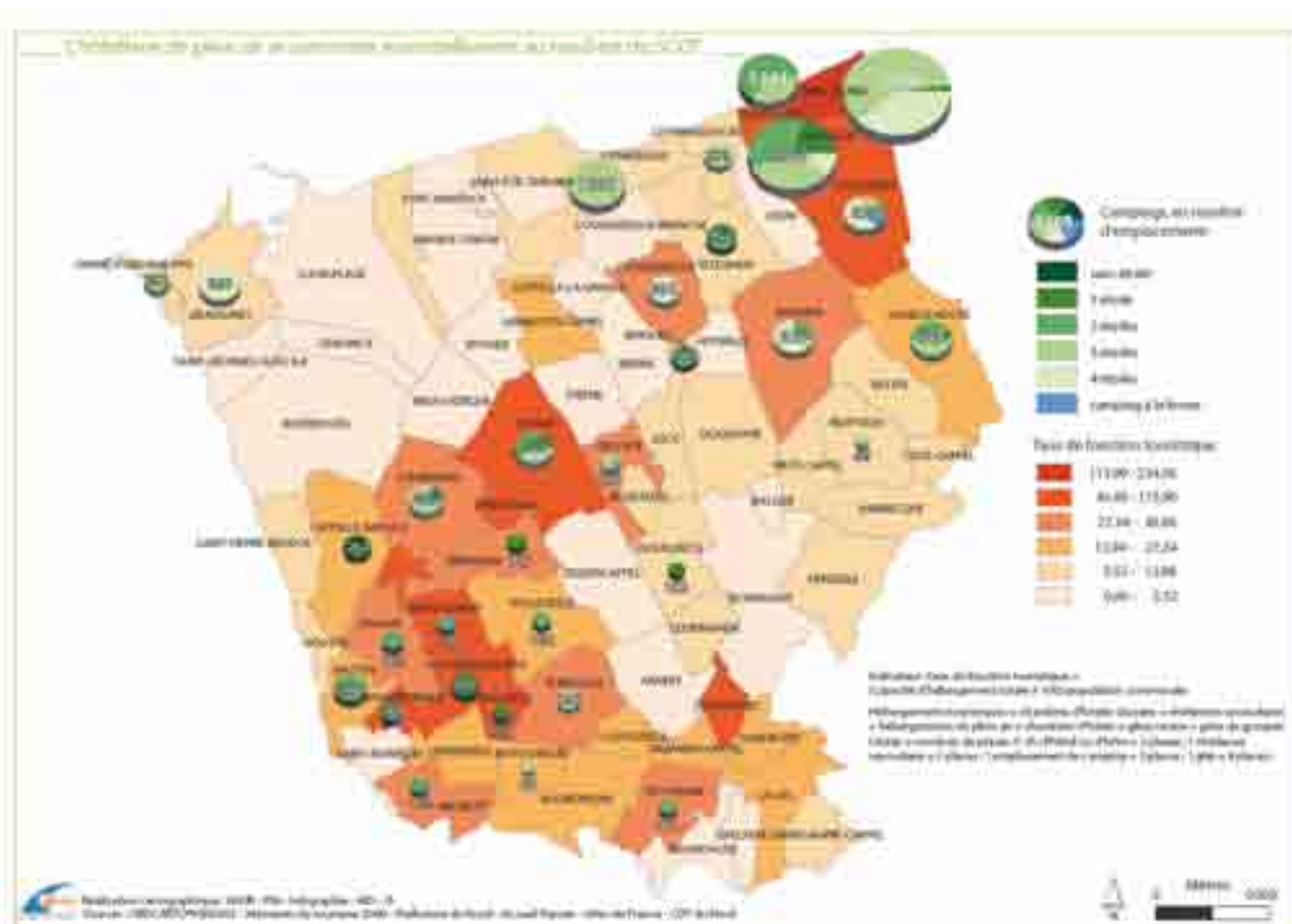
#### Les hôtels

La CUD dispose essentiellement d'hôtels de faible capacité, 50 % d'entre-eux ont moins de 20 chambres. Au total, 36 hôtels homologués sont présents sur le territoire représentant 1249 chambres. Plus de 40 % de ces hôtels sont classés deux étoiles ; un seul hôtel, situé à Tétéghem, est classé quatre étoiles.

En terme de répartition géographique des hôtels, la ville de Dunkerque concentre à elle seule 45 % des hôtels et 34 % du nombre de chambres et de manière générale, les hôtels se situent à l'ouest du territoire.

**Carte 13. Répartition géographique des hébergements en hôtel (source : AGUR, 2003 – SCoT)**





### Les campings

En 2003, la CUD recensait plus de 4100 emplacements de camping dont près de 70 % sont classés en trois et quatre étoiles. La commune de Bray-Dunes rassemble plus de 37 % de ces emplacements répartis dans 5 campings, viennent ensuite les communes de Gravelines et Grand-Fort-Philippe. Une étude sur le positionnement touristique de la CUD<sup>12</sup> réalisée en 2003 souligne également le fait que la commune de Ghyvelde qui n'appartient pas à la CUD offre une capacité d'accueil de 913 emplacements.

La CUD connaît un déséquilibre au niveau de la répartition géographique des campings avec une concentration de l'offre à l'est du territoire.

**Carte 14. Répartition géographique de l'hôtellerie de plein air en hôtel (source : AGUR, 2003 – SCoT)**

<sup>12</sup> MAHOC, 2003. Etude de positionnement et d'organisation touristique de la CUD. Rapport phase 1, diagnostic. 120 p.



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

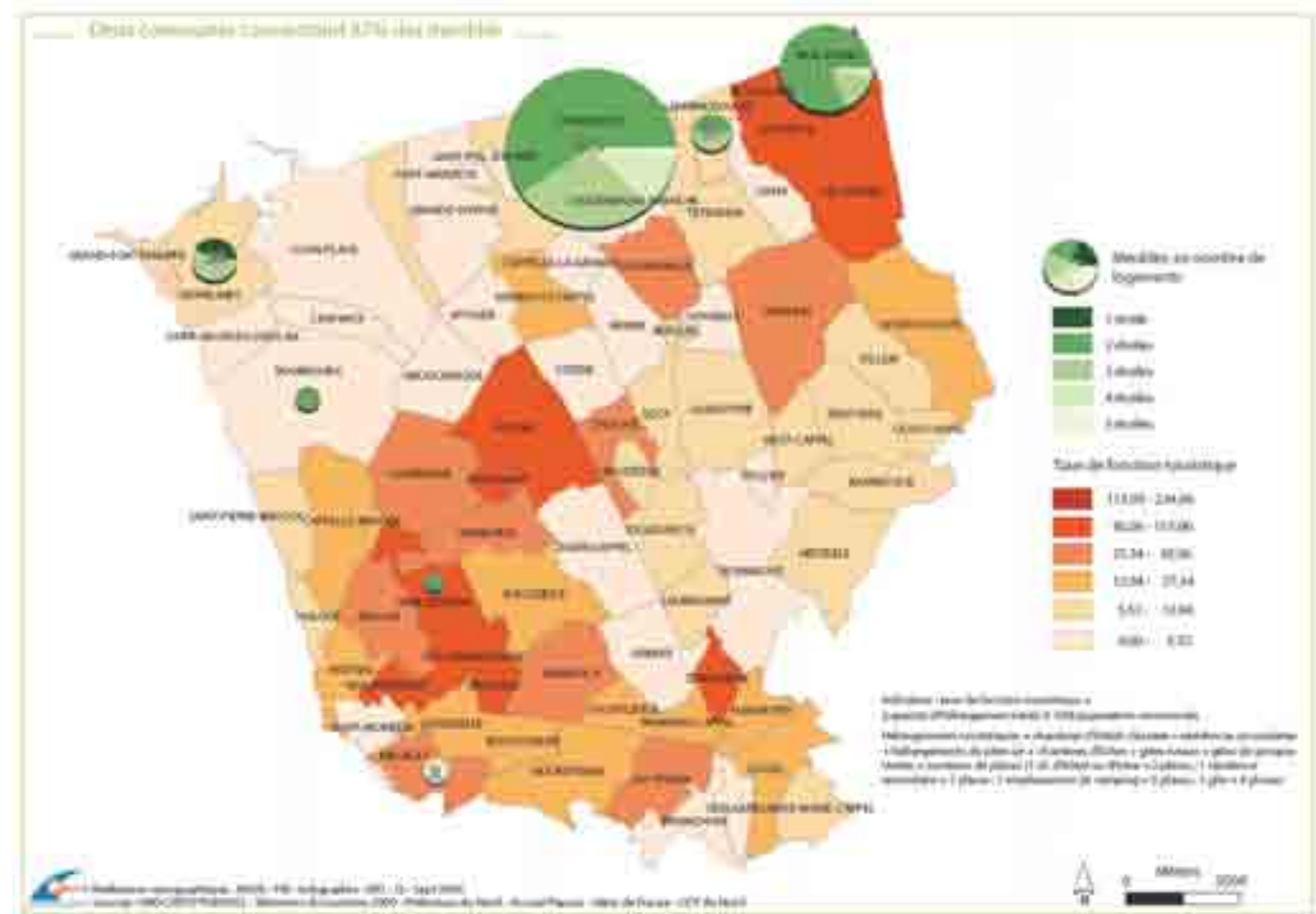
### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

#### Les Meublés et les Chambres chez l'habitant

Ce type d'hébergement concerne moins de 600 logements sur le territoire de la CUD. L'étude citée précédemment précise que « l'offre de meublés classés reste encore insuffisante... » même si « un nombre important de locations meublées...continue à se développer » mais « sans garantie qualitative pour la clientèle touristique. ».

Au total, la CUD ne comprend que 5 gîtes ruraux classés « Gîtes de France » dont 4 à Bourbourg, témoin que l'offre en hébergement touristique ne concerne pas uniquement le littoral, quelques meublés dits « Clévacances » à Leffrinckoucke et Bray-Dunes et seulement 2 chambres d'hôtes labellisées Gîtes de France situées à Bourbourg et Téteghem.

Carte 15. Répartition géographique des meublés (source : AGUR, 2003 – SCoT)







## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

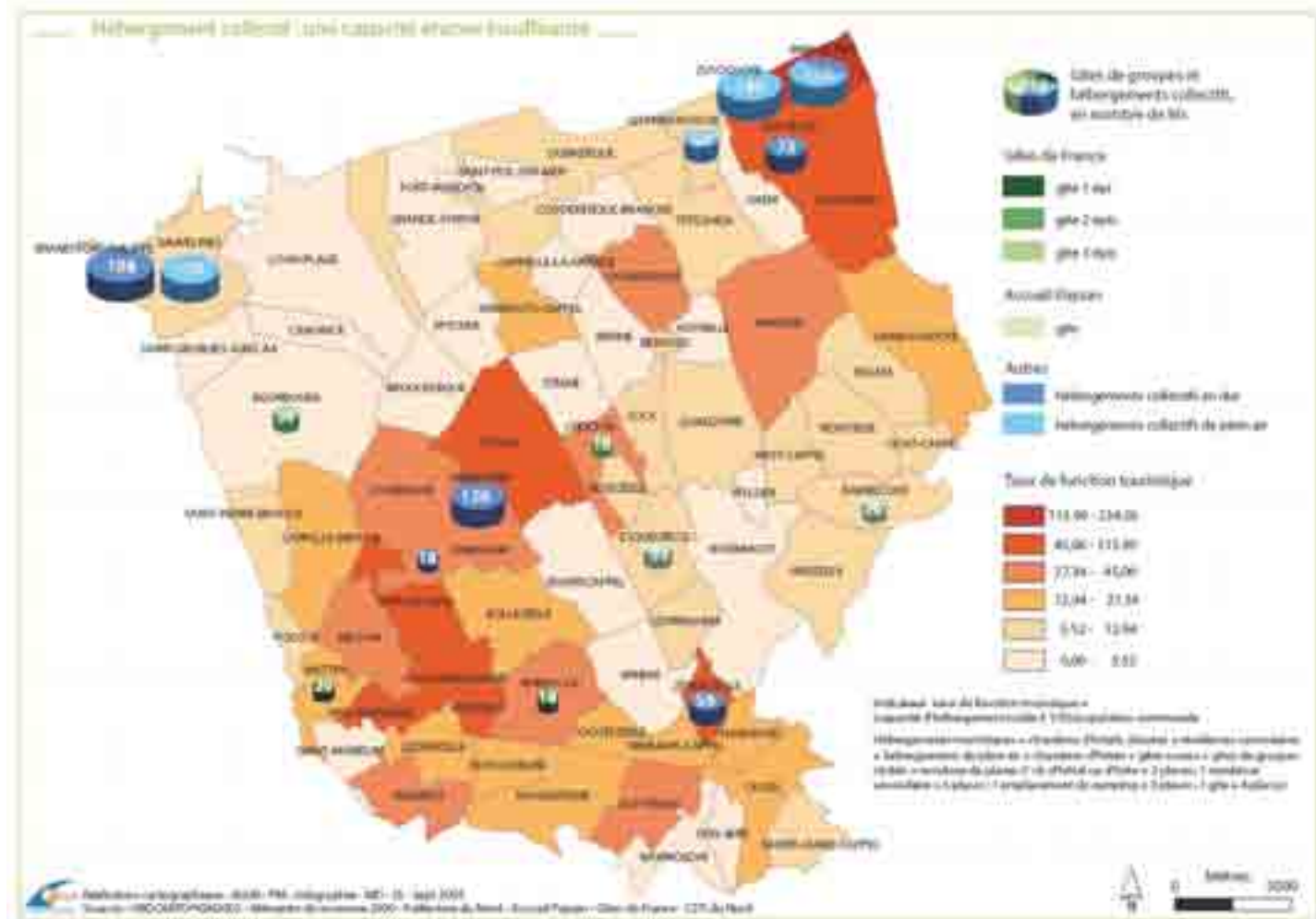
### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

#### Les hébergements collectifs

Ils représentent au total plus de 720 places réparties entre les villages vacances, les auberges de jeunesse et les centres de vacances ou de loisirs.

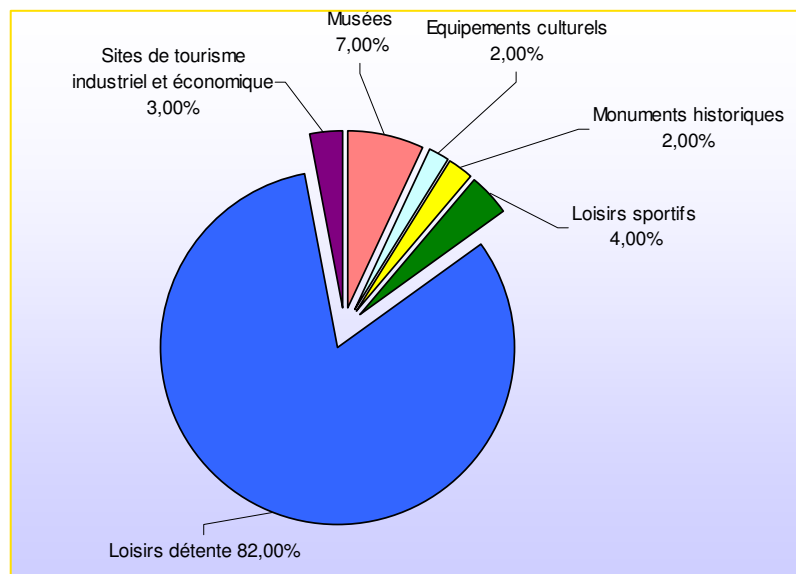
Les hébergements collectifs sont situés aux extrémités ouest et est du territoire communautaire dans les communes de Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Lefrinckoucke, Zuydcoote et Bray-Dunes.

**Carte 17. Répartition géographique des hébergements collectifs**  
(source : AGUR, 2003 – SCoT)





## La fréquentation touristique



Le SCoT qualifie d'insuffisantes les données relatives à la fréquentation touristique pour le Flandre Littorale. Celles-ci sont essentiellement basées sur des observations.

Toutefois, il est possible d'estimer à plus de 1 220 535 visiteurs pour l'année 2002. Comme en témoigne le graphique ci-dessous, il s'agit très largement d'un tourisme lié aux activités de loisirs et de détente. Les musées arrivent en deuxième position et représentent 7 % de la fréquentation touristique, puis le tourisme sportif et le tourisme industriel avec respectivement 4 % et 3 %.

**Figure 16. Fréquentation des équipements touristiques en 2002 (source : MaHOC, 2003)**

Concernant l'origine géographique des visiteurs, elle est essentiellement constituée de personnes habitant dans la région Nord-Pas de Calais si l'on se réfère aux sollicitations des offices de tourisme. Ainsi, près de 78 % des personnes accueillies dans les offices de tourisme étaient originaires du Nord – Pas de Calais contre 13 % d'étrangers et 9 % des autres régions françaises.

Toujours selon les statistiques observées dans les offices de tourisme, la première destination étrangère émettrice est la Grande –Bretagne constituant près de la moitié des sollicitations étrangères en 2002, puis la Belgique (25 %), les Pays-Bas (10 %) et les Allemands (9 %).



# Les projets de développement touristique

Comme le souligne le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT, « apparaît comme une filière qui participe pour beaucoup à la diversification des activités économiques du Dunkerquois ». En effet, le tourisme a un rôle important à jouer au sein du territoire communautaire. Le contexte industriel ne doit pas être perçu comme un frein au développement touristique ; au contraire, le tourisme industriel témoigne de la possible relation entre les deux activités. De plus, les projets cherchant à augmenter l'attractivité touristique du territoire contribueront également à promouvoir son image et à satisfaire les besoins locaux en la matière.

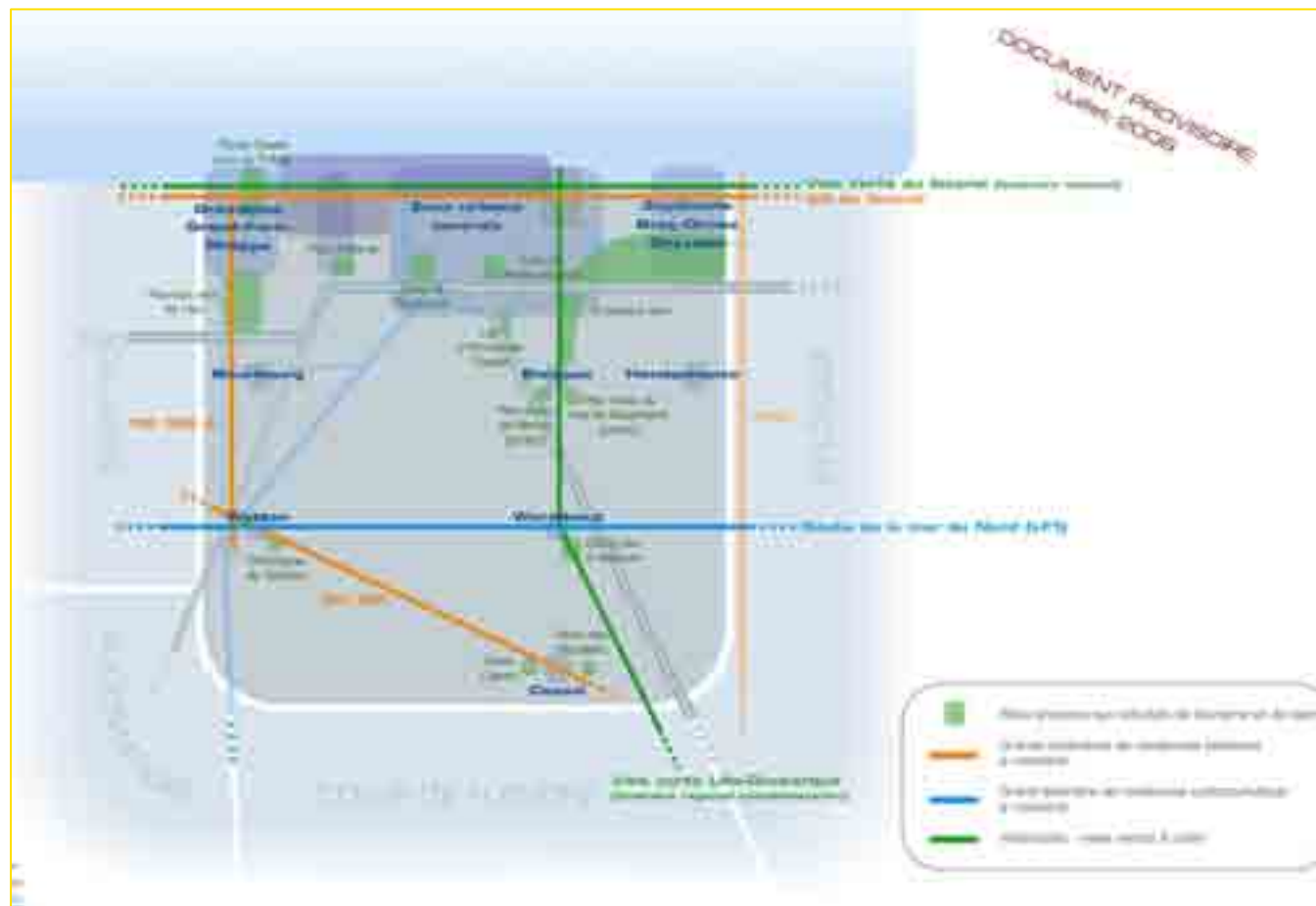
Pour cela, plusieurs projets pourraient permettre d'accroître le potentiel touristique du territoire mais pour certains leur réalisation est encore incertaine. Ci-dessous, quelques projets mentionnés dans l'étude sur le positionnement et l'organisation touristique du territoire.

## Les projets d'aménagement

- Le projet Neptune, outre la reconquête du site, ce dernier pourrait permettre d'un point de vue touristique d'augmenter le tourisme d'affaires, d'offrir des équipements sportifs et de loisirs et d'assurer la continuité avec les équipements existants à Malo-les-Bains tel que le Casino, la piscine / patinoire, le Kursaal. Ce projet est initié depuis plus de dix ans et le site « *commence à prendre forme* » selon les termes de l'étude touristique.
- Le projet du Lac de Tétéghem où des activités de loisirs de type nautique pourraient être développées. Ce projet n'est pas encore réalisé et aucune échéance ni même de certitude ne peut être apportée quant à sa réalisation.
- Le projet de « Poumon Vert » de Gravelines consiste à créer une zone de loisirs nautiques (aménagement d'un plan nautique), sportifs (projet d'équipement sportif de très haut niveau) et nature (présence de 2 ZNIEFF).
- Etude d'aménagement des canaux de Watten, Gravelines et Furnes. La valorisation des canaux peut en effet constituer un atout touristique pour le territoire de la CUD à l'instar de ce qui a été fait dans certaines villes belges.
- Réalisation d'une voie verte entre Dunkerque et La Panne.



## Les projets d'équipements structurants



- Le projet de développement du Musée Portuaire de Dunkerque

La carte ci-contre, extraite du document d'orientations générales du SCoT, présente les principaux sites et axes de développement touristique.

**Carte 18. Les grands sites de loisirs et itinéraires de randonnées**  
(source : AGUR, DOG du SCOT, 2006)



### Synthèse

**Le territoire connaît un déséquilibre est/ouest avec une partie orientale concentrant les hébergements touristiques au détriment de l'ouest. En terme d'activités, la répartition est plus homogène entre l'ouest et l'est de la CUD.**

**Concernant l'offre en hébergements, la CUD se caractérise par l'importance des campings et des résidences secondaires mais également par sa faible capacité d'hébergement en hôtellerie de qualité. Cette dernière est par exemple indispensable pour le développement de certaines activités tel que le golf.**

**La fréquentation touristique est essentiellement locale et régionale, puis en provenance des pays limitrophes. Il s'agit essentiellement d'une clientèle en courts séjours notamment liée au tourisme d'affaires.**

**Les enjeux pour les années futures concernent le rééquilibrage de l'offre touristique sur l'ensemble du territoire et entre les différents types d'hébergement ainsi que la recherche de nouvelles clientèles, notamment extra-régionale, pour faire de la CUD une « véritable destination touristique », apportant une valeur ajoutée à l'activité.**

## Bibliographie

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE-DUNKERQUE, 2004. *Elaboration du SCoT de la région Flandre-Dunkerque – Diagnostic socio-économique*– Dunkerque, 781 p.

HEADLIGHT CONSULTING, 2005. *Diagnostic des hébergements touristiques dans la CUD*. 144 p.

MAHOC, 2003. *Etude de positionnement et d'organisation touristique de la CUD*. Rapport phase 1, diagnostic. 120 p.

MAHOC, 2006. *Stratégie de développement touristique de la CUD*. Rapport phase 2. 42 p.



# L'activité agricole : mutations et perspectives

Réputée pour sa vocation industrielle, la Communauté Urbaine de Dunkerque est également le support d'une agriculture qui valorise plus de 40 % de la superficie totale de son territoire.

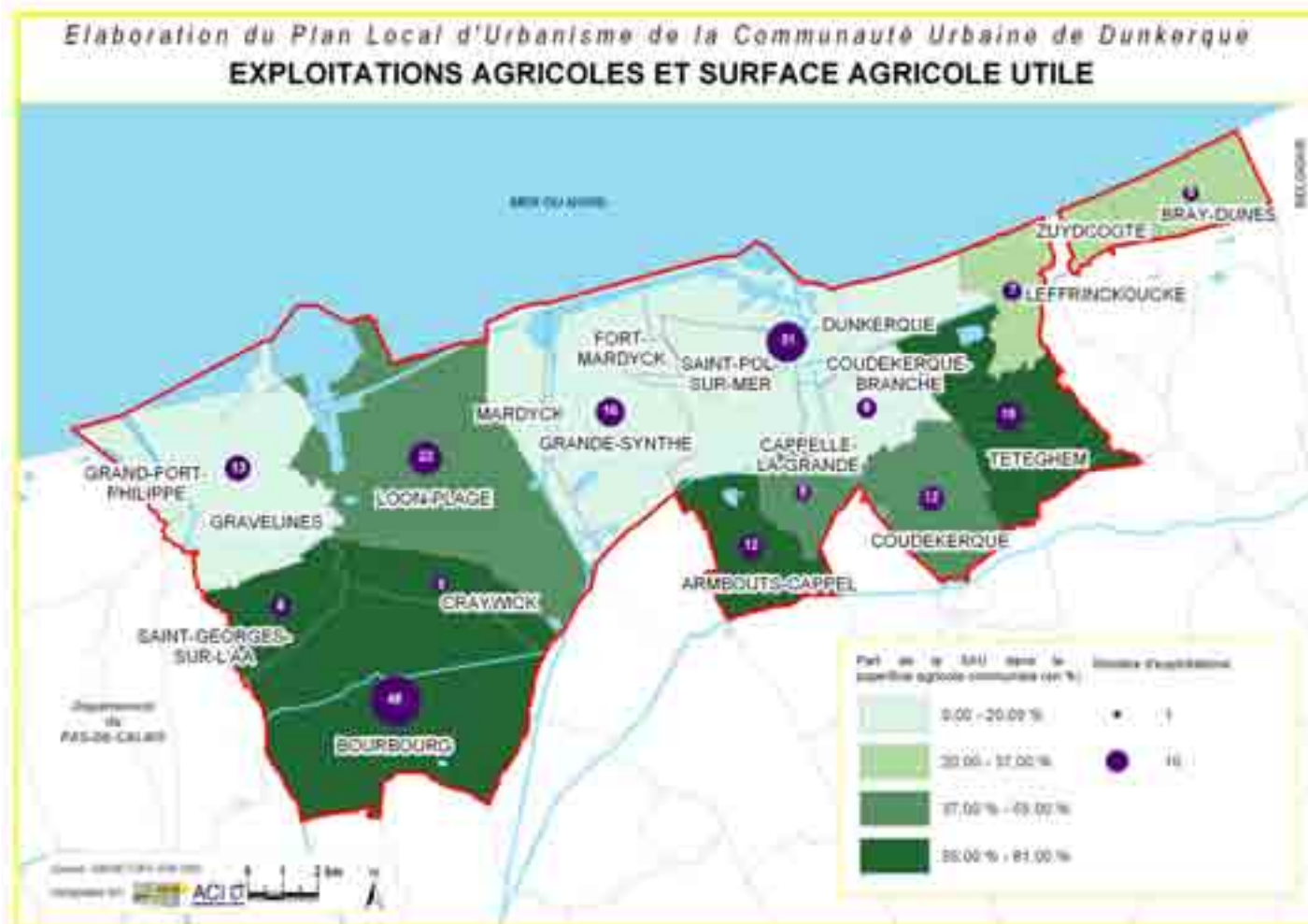
## Présentation générale

La Communauté Urbaine de Dunkerque se situe dans la petite région agricole de la Flandre Maritime. La classification en petites régions agricoles a été établie en 1956. L'INSEE les définit comme « *des zones agricoles homogènes tant par la nature des sols que pour les conditions climatiques et la vocation dominante des exploitations agricoles* ».

La petite région agricole de la Flandre maritime s'étend du littoral dunkerquois jusque la commune de Saint-Momelin à l'intérieur des terres. Au total, ce sont 37 communes qui sont comprises dans ce découpage. Si la nature des sols et les conditions climatiques ont été décrites dans l'état initial de l'environnement, cette partie va mettre en évidence les spécificités agricoles qui rendent ce territoire homogène.

Carte 19. Les petites régions agricoles du Nord-Pas de Calais





En 2000, la Communauté Urbaine de Dunkerque comptait un peu plus de 200 exploitations. La carte ci-dessous représente le nombre d'exploitations par commune et la part de la SAU communale dans la superficie totale de la commune. Cette carte met en évidence le fait que l'agriculture soit reléguée aux franges du territoire puisque ce sont les communes situées au sud de la Communauté Urbaine de Dunkerque qui possèdent la part la plus importante de SAU dans leur superficie agricole totale. Les communes de Bourbourg, Armbouts-Cappel, Craywick et Saint-Georges-sur-l'Aa ont une SAU qui représente plus de 72 % de leur superficie communale. Au contraire, certaines communes ont une part de SAU faible comme les villes de Dunkerque (3,96 %) et Grande-Synthe (8,44 %) voire nulle pour Saint-Pol-sur-Mer, conséquence du contexte industriel et urbain de cette partie du territoire.

**Carte 20. Nombre d'exploitations agricoles et part de la SAU dans la superficie communal**

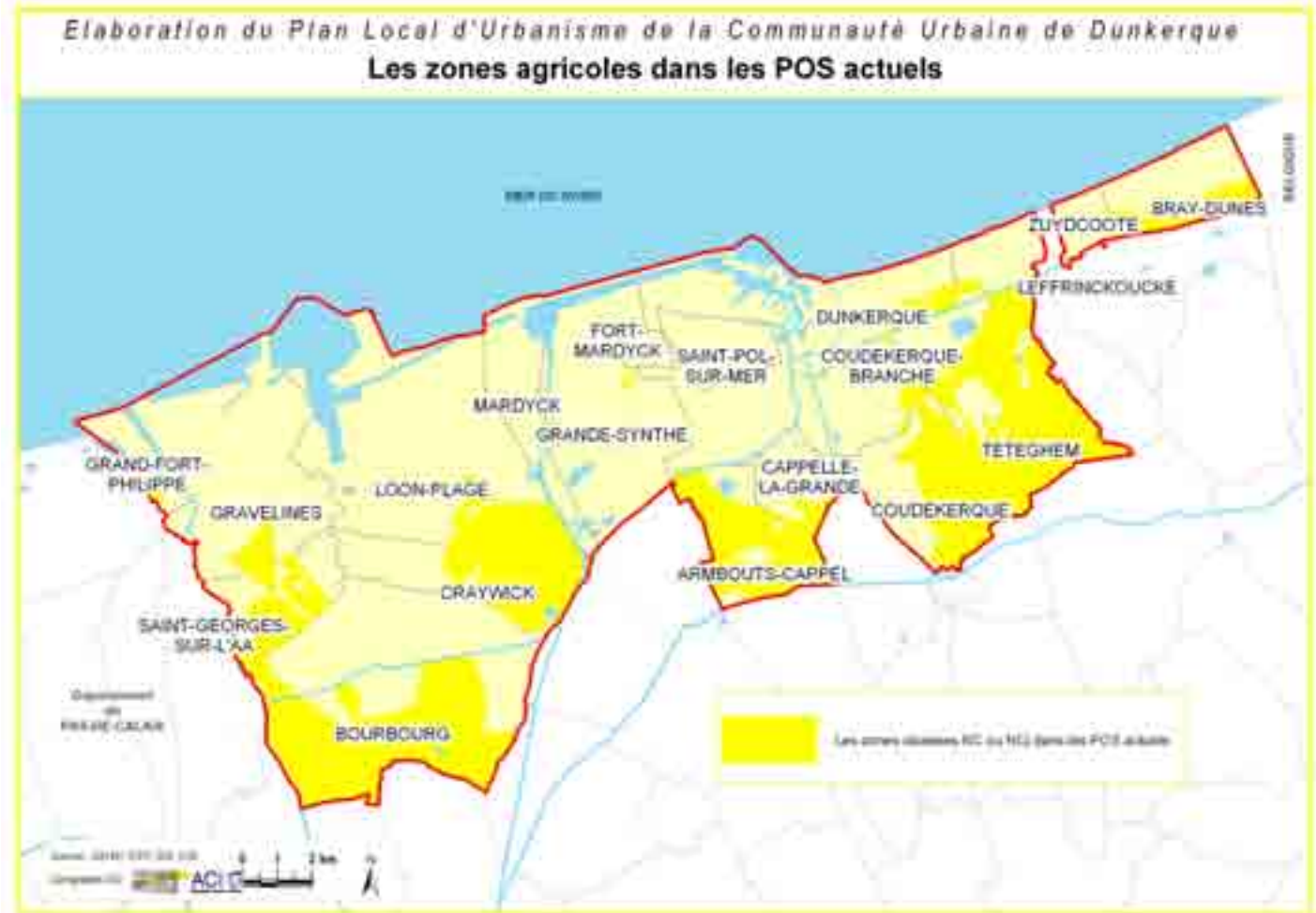


### Les zones agricoles dans les POS actuels

En amont du diagnostic, il a été réalisé une synthèse des POS. Outre l'hétérogénéité des zonages à l'échelle des 18 communes, mise en évidence suite à l'agrégation des documents d'urbanisme, il a été possible de calculer la somme des zones classées en NC, zone agricole, ou NCj, zone agricole maraîchère. Au total, les zones agricoles représentent 7 378 ha soit 28,14 % du territoire.

Selon les données du recensement agricole réalisé en 2000, la SAU de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE est égale à 9 680 hectares soit 38 % de la superficie totale du territoire. Cet écart avec les chiffres cités précédemment s'explique par la confrontation entre d'une part le zonage réglementaire et d'autre part les surfaces réellement mises en valeur par l'agriculture. Par exemple, des terrains portuaires peuvent être le support d'une activité agricole bien qu'appartenant au zonage UE.

**Carte 21. Les zones agricoles dans les POS actuels**





## La dynamique en cours

### Des surfaces agricoles en régression constante...

La surface agricole utile de la CUD s'élève à 9 680 ha (RGA 2000) soit 38 % de la superficie totale de la CUD. En 1979, la part de la SAU dans la superficie totale de la CUD était de 50 %. La diminution de la SAU s'est accélérée entre 1988 et 2000 passant de - 10,44 % entre 1979 et 1988 à - 15,13 % entre 1988 et 2000. Le graphique X permet d'apprécier les rythmes différents de diminution de la SAU. Cette baisse de la part de la SAU est plus importante pour la CUD que pour la région et le département puisque la baisse entre 1979 et 1988 est de 12 points contre respectivement 5 et 6 points. Cette diminution est liée à la forte urbanisation et l'industrialisation du territoire dunkerquois au cours de cette période.

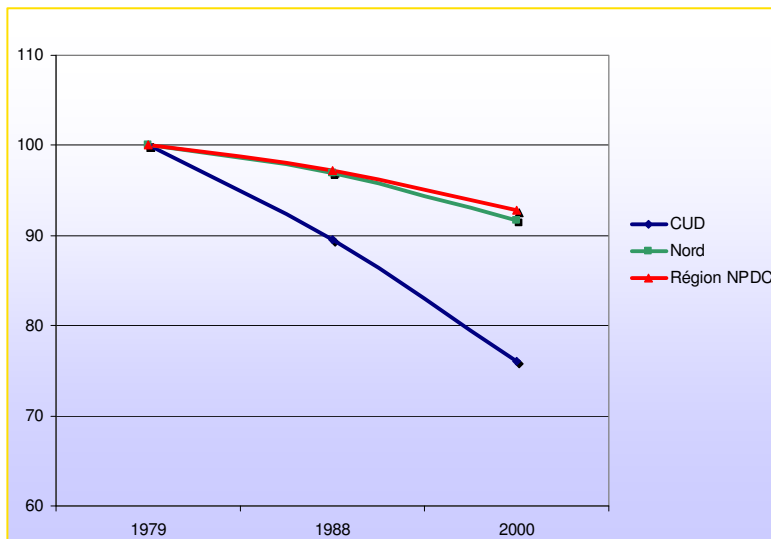


Figure 17. Evolution de la Surface Agricole Utile depuis 1979 (indice base 100, source : RGA)

### De moins en moins d'exploitations...

En 2000, le nombre d'exploitations était de 207 pour l'ensemble des 18 communes. Comme l'illustre le graphique X, la diminution du nombre d'exploitations a été plus importante dans la CUD comparativement à la région et au département du Nord. Entre 1979 et 1988, le nombre d'exploitations a connu une diminution de plus de 26 %, celle-ci s'est ensuite poursuivie et accélérée entre 1988 et 2000 pour atteindre les - 45 %. Ce phénomène s'est observé à l'échelle régionale mais de manière moins prononcée, les diminutions étant respectivement de - 19 % et - 42 % pour les deux périodes évoquées précédemment.

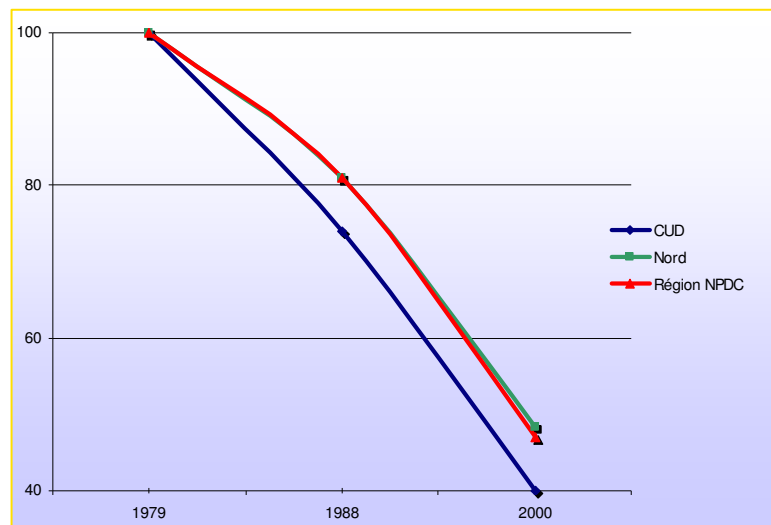


Figure 18. Evolution du nombre d'exploitations depuis 1979 (indice base 100, source : RGA)

Si aucun recensement n'a été effectué depuis 2000, des données pour la région Nord-Pas de Calais confirment la tendance observée depuis 1979. Ainsi, en 2005 le nombre d'exploitations a connu une diminution de 16,5 % par rapport à 2000. Si l'on applique cette tendance pour la Communauté Urbaine de Dunkerque, il est possible d'estimer le nombre actuel d'exploitations à 170.



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

Si le nombre d'exploitations n'a cessé de diminuer ces dernières années, la taille moyenne des exploitations a connu le phénomène inverse. En effet, celle-ci a connu une croissance régulière entre 1979 et 1988 qui s'est ensuite accélérée après 1988. Ainsi, la taille moyenne des exploitations de la Communauté Urbaine de Dunkerque est passée de 26 hectares en 1979 à plus de 43 hectares aujourd'hui. Cette dynamique est commune à celle observée à l'échelle départementale et régionale. Selon une étude récente sur la structure des exploitations agricoles en 2005 réalisée par Agreste<sup>13</sup>, cette augmentation de la taille se poursuit depuis 2000 et à l'échelle régionale, la taille moyenne des exploitations agricoles professionnelles s'est accrue de 2 ha par an entre 2000 et 2005.

**Figure 19. Evolution de la taille moyenne des exploitations depuis 1979 ( source : RGA)**

A l'instar du département du Nord, la forme prédominante est l'exploitation individuelle. Avec près de 77 % des exploitations des cantons dunkerquois, cette part est légèrement inférieure à la moyenne départementale (80 %).

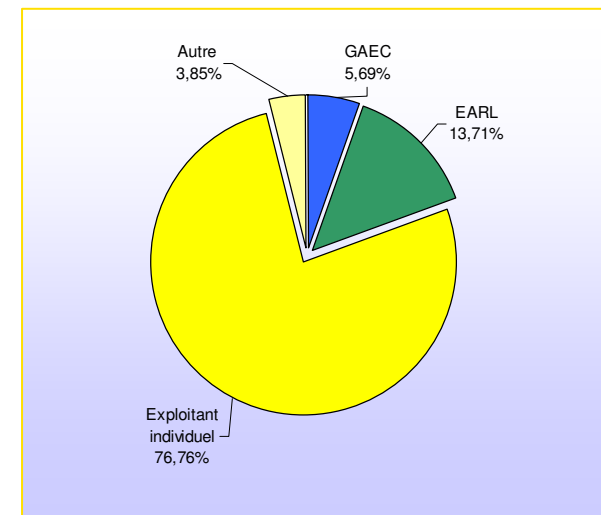
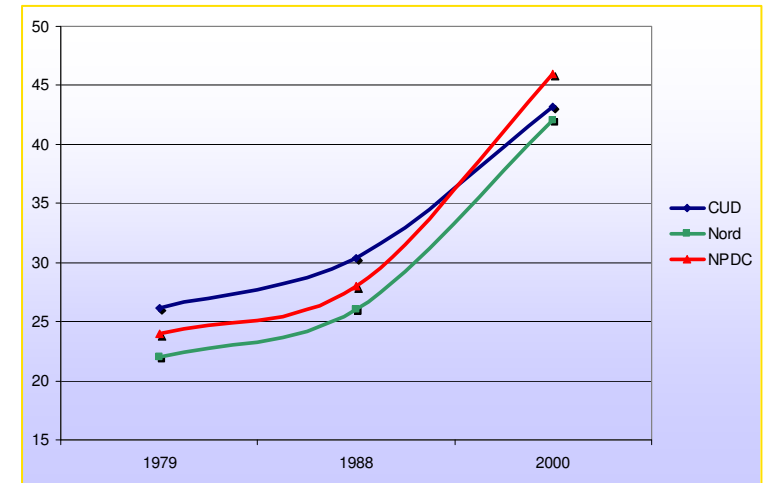
Les formes sociétaires tels que les EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) ou les GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) viennent ensuite avec respectivement 13,71 % et 5,69 % des exploitations.

Si l'entreprise individuelle offre un plus grande liberté de décision et de gestion à l'exploitant et assure la protection sociale à ceux qui participent aux travaux (au conjoint par exemple), la forme sociétaire garantie quant à elle la séparation entre le patrimoine de l'entreprise et celui de l'exploitant et permet une gestion commune des moyens matériels, financiers et humains.

Depuis les années 1980, les exploitations se restructurent et leur statut juridique évolue. Si l'exploitation individuelle prédomine, cette forme diminue au profit des formes sociétaires et notamment les EARL.

Le SCoT met en évidence un autre phénomène : en 1988, les exploitations individuelles entretenaient plus de 90 % de la SAU, cette part était en 2000 de 64 %. Dans le même temps, les GAEC et EARL géraient en 2000 35 % de la SAU contre 5 % en 1988. Autrement dit, les exploitations individuelles mettent en valeur des surfaces plus petites en règle générale.

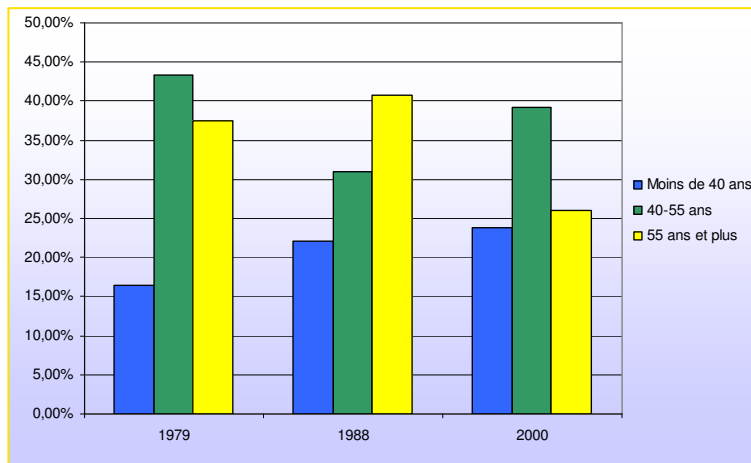
**Figure 20. Le statut juridique des exploitations dans les cantons du dunkerquois (source : RGA)**



<sup>13</sup> Agreste, 2006. *Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005*. Agreste Nord-Pas de Calais, 4p.



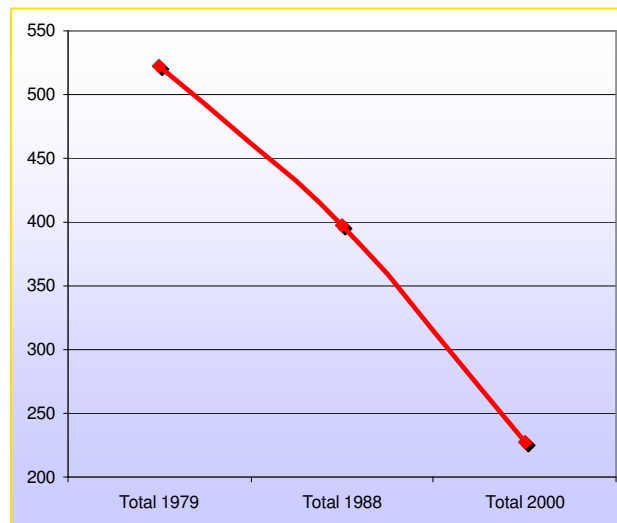
## ...et une baisse du nombre d'exploitants agricoles



En France et dans la région Nord-Pas de Calais, l'âge moyen des agriculteurs s'établit à 46 ans en 2005.

Dans la Communauté Urbaine de DUNKERQUE et concernant la structure par âge, la part des exploitants de moins de 40 ans est la seule à avoir connu une augmentation constante depuis 1979. Toutefois, en 2000, cette part (23,79 %) demeurait inférieure à la part des 40-55 ans (39,21 %) et à celle des 55 ans et plus (25,99 %) <sup>14</sup>. Toutefois, l'installation des jeunes est problématique et à l'échelle de la région Nord-Pas de Calais, entre 2000 et 2005, la part des agriculteurs de moins de 40 ans a diminué de 7 points. Dans le même temps, la classe des chefs et coexploitants de 50 à moins de 60 ans progressé de 2,6 % par an. Aujourd'hui, dans la région Nord-Pas de Calais, 40 % des agriculteurs ont plus de 50 ans.

Figure 21. Evolution de la répartition par classe d'âge des chefs d'exploitations de la CUD (en %, source : RGA)



Entre 1979 et 2000, le nombre d'exploitants dans la Communauté Urbaine de Dunkerque est passé de 522 à 227 soit une diminution de plus de 56 %. Chaque année depuis 1979, environ 14 exploitants agricoles ont arrêté leur activité soit plus d'un agriculteur par mois cesse son métier.

Le diagnostic du SCoT souligne également les points suivants :

- L'augmentation de la pluriactivité des ménages. Il faut préciser que l'augmentation de la pluriactivité concerne en majorité la famille de l'exploitant et non ce dernier.
- Le fait que « *L'agriculture en Flandre génère plutôt moins d'emplois à temps complet qu'ailleurs dans le département* ». En effet, pour mettre en valeur 100 hectares de surface agricole, il faut 4,1 emplois dans le Nord, 6 dans la région de Lille, 4,3 en Flandre Intérieure et 3,5 en Flandre maritime, petite région agricole dont fait partie la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Figure 22. Evolution du nombre d'exploitants agricoles dans la CUD (source : RGA)

<sup>14</sup> Il convient de préciser que la somme des classes d'âge n'atteint pas 100 % en raison du secret statistique s'appliquant pour les communes comprenant moins de trois agriculteurs.



### Les productions végétales et animales

#### Le maraîchage et l'horticulture : deux productions spécifiques au dunkerquois

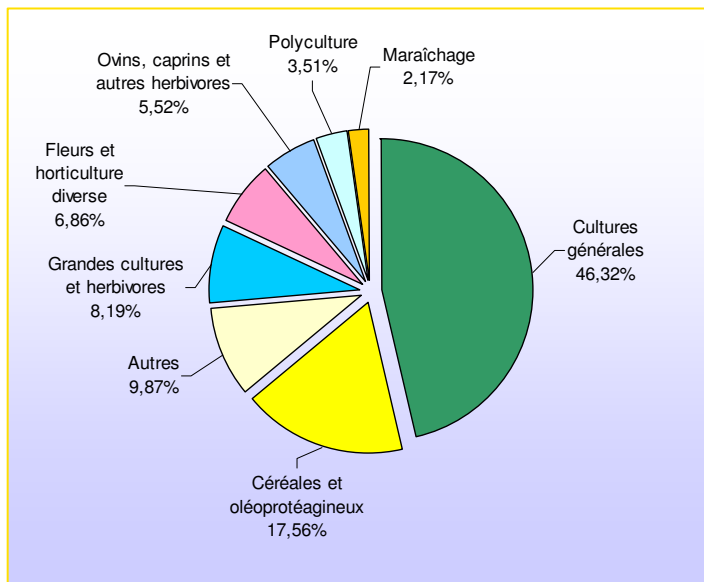
Le découpage cantonal est utilisé pour étudier le type d'agriculture qui caractérise le plus le territoire. En effet, les données du recensement agricole de 2000 sont agrégées à cette échelle. Sept cantons concernent les communes de la Communauté Urbaine de Dunkerque : Bergues, Bourbourg, Coudekerque Branche, Dunkerque, Dunkerque Ouest, Grande-Synthe et Gravelines. Ces cantons regroupaient 598 exploitations en 2000. Avec 207 exploitations, la CUD représente près de 35 % du total.

La carte ci-dessous met en évidence les spécificités agricoles des différents cantons. En effet, si les cultures générales dominent le paysage agricole avec un peu moins de 50 % des exploitations, des nuances sont à apporter selon les cantons. Le canton de Grande-Synthe se distingue notamment avec un équilibre entre les différentes orientations agricoles. Les cantons les plus septentrionaux (Dunkerque, Grande-Synthe, Dunkerque Ouest, Coudekerque-Branche) se caractérisent également par l'importance des cultures florales et de l'horticulture. Celles-ci représentent respectivement 36 %, 25 %, 16 % et 10 % des cantons précédemment cités.



Carte 22. L'orientation agricole des cantons du dunkerquois

Photo 5. Horticulture à Rosendaël (source : TERRITOIRES CITES & CITES)



Le graphique suivant représente pour les sept cantons la part des principales vocations agricoles des exploitations. Avec plus de 45 % du total des exploitations, les cultures générales sont les plus représentatives des sept cantons et dans une certaine mesure de la petite région agricole de la Flandre maritime. À titre de comparaison, les parts des cultures générales dans la région et dans le département du Nord sont respectivement de 28 % et 29 %. La culture des céréales et des oléo-protéagineux constitue la deuxième orientation la plus représentative des exploitations du dunkerquois (17,56 %). Cette part est également supérieure aux moyennes régionale et départementale (11 % et 10 %). Les autres caractéristiques de ces cantons sont la faible part de l'élevage. Par exemple, moins de 3 % des exploitations pratiquent l'élevage de bovins que ce soit pour le lait ou pour la viande contre environ 20 % à l'échelle régionale.

**Figure 23. L'orientation générale des exploitations des cantons du Dunkerquois (source : RGA 2000)**

A contrario, la part des exploitations dont l'orientation principale est la culture florale et/ou l'horticulture est supérieure de plus de 5 points à la moyenne régionale (6,86 % des exploitations contre 1,74 %).



## 3.2 DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Le profil économique de la Communauté Urbaine de DUNKERQUE

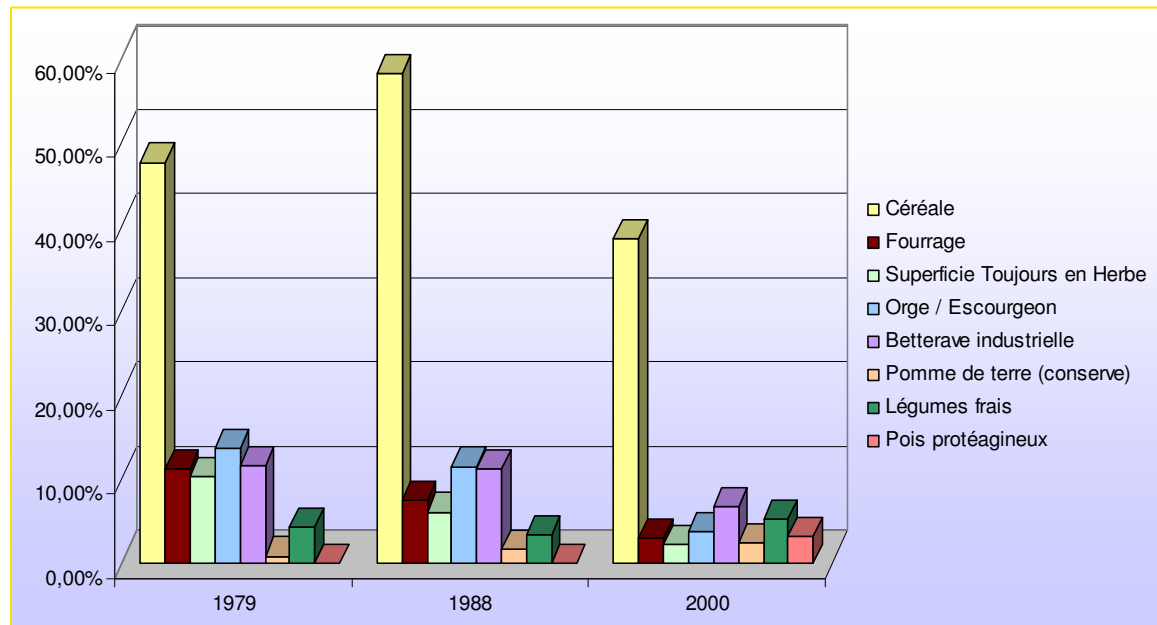
#### Un recul des surfaces consacrées aux cultures végétales et une orientation accentuée vers les cultures légumières

Concernant l'évolution des surfaces des différentes cultures végétales, le graphique ci-dessous est éloquent. La quasi-totalité des cultures a connu une diminution des surfaces depuis 1988. Les céréales ont perdu plus de 1400 hectares entre 1988 et 2000 soit une diminution de plus de 22 %. Les plantes fourragères ont subi une plus forte baisse en proportion de leur surface puisqu'au cours de la même période, leur surface a diminué de 52 %.

La Superficie Toujours en Herbe a également subi un recul important : - 80 % depuis 1979.

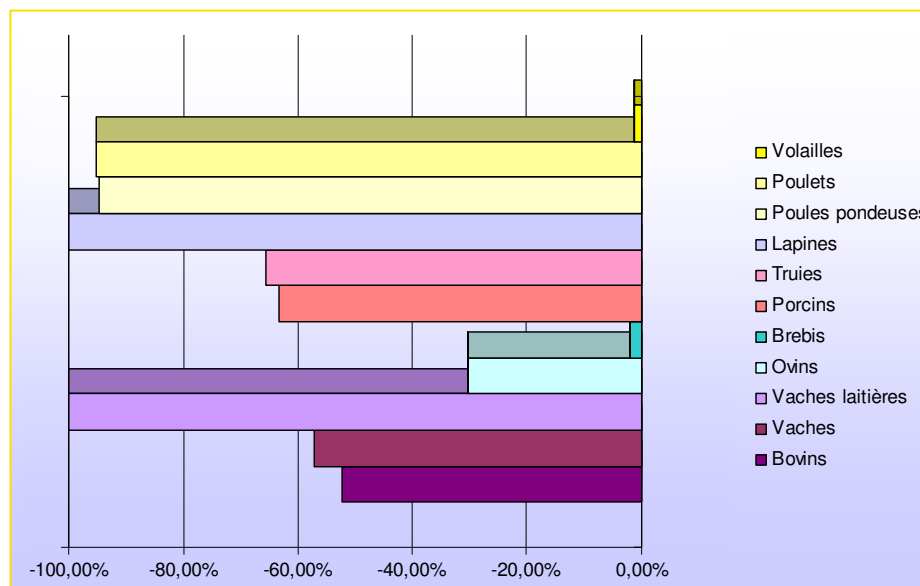
Seuls les légumes frais ont connu une hausse spectaculaire de leur surface de près de 80 %. De même, les pommes de terre de conserve ont connu une augmentation de leur surface, celle-ci passant de 188 hectares en 1988 à 322 hectares en 2000. L'orientation maraîchère et horticole du dunkerquois se confirme ainsi au regard de l'accroissement des surfaces consacrées à ces cultures.

**Figure 24. Evolution de la part des surfaces des cultures végétales dans la Communauté Urbaine de Dunkerque (en %, source : RGA 2000)**





### Une production animale en régression et s'orientant vers l'aviculture et l'élevage porcin



Pour les productions animales, le graphique ci-dessous représente l'évolution des effectifs. L'ensemble du cheptel animal a connu une forte diminution entre 1988 et 2000. Il n'y a par exemple plus d'élevage de vaches laitières sur le territoire communautaire ni d'élevages de lapines. L'élevage de porcins et de truies a diminué de plus de 60 %, les effectifs de vaches allaitantes et de bovins de plus de 50 %.

Seul l'élevage de volaille a été épargné par ces fortes baisses puisque l'effectif a diminué, mais d'un peu plus de 1 % seulement.

En 2000, les cheptels les plus importants sont ceux de volailles et de porcins, environ 21 450 et 3120 têtes respectivement.

**Figure 25. Evolution des cheptels entre 1988 et 2000 dans la Communauté Urbaine de Dunkerque (en %, source : RGA 2000)**

Que ce soit au niveau des structures ou des productions, l'agriculture du dunkerquois a connu de profondes mutations au cours des vingt dernières années. Cette partie vient de présenter les spécificités agricoles du dunkerquois : l'horticulture, le maraîchage, la production de légumes frais, et la prépondérance de l'aviculture et de l'élevage porcin comparativement aux autres productions animales.



# Les perspectives pour l'agriculture communautaire à l'horizon du PLU

Les parties précédentes ont mis en évidence les mutations de l'agriculture. Cette dynamique, commune à l'ensemble de la région Nord-Pas de Calais, va se poursuivre avec la nouvelle Politique Agricole Commune. Une étude prospective menée sur l'impact de la réforme de la PAC sur l'agriculture du Nord-Pas de Calais à l'horizon 2015, co-pilotée par le Conseil Régional, la Chambre d'Agriculture et les Services de l'Etat prévoit notamment les évolutions suivantes pour l'agriculture régionale :

- Le nombre d'exploitations professionnelles en 2015 pourrait être réduit de plus de 40 % par rapport à aujourd'hui
- La SAU moyenne s'élèverait à 109 hectares soit une hausse de près de 70 %

Cette prévision ne constituerait toutefois pas une rupture mais une continuité des tendances actuelles et engagées depuis les années 1980, et mises en évidence à l'échelle de la Communauté Urbaine Dunkerque précédemment.

La réforme de la Politique Agricole Commune engendrerait, toujours selon cette étude prospective :

*« Une diminution des revenus liés à la vente des produits, l'apparition de nouveaux débouchés, notamment non alimentaires...  
le développement de nouvelles activités (diversification, accueil, services)...  
l'augmentation de la pression réglementaire, en particulier dans le domaine environnemental. »*

Pour faire face à ces mutations, les exploitations agricoles devront s'adapter et diversifier leurs activités. Le terme de multifonctionnalité est souvent cité pour évoquer les exploitations agricoles de demain. L'étude prospective propose une évolution des exploitations vers la typologie suivante :

*« Des exploitations productives approvisionnant les industries alimentaires performantes,  
des exploitations proposant des produits typés vendus à travers des circuits courts,  
des exploitations offrant des services et des aménités,  
des exploitations à vocation patrimoniale. »*



Les territoires et leurs spécificités agricoles, culturelles et historiques auront une place primordiale pour accompagner les agriculteurs à s'adapter aux mutations et aux nouvelles exigences réglementaires mais également et aux besoins de la société. Les territoires occupent toutefois une place importante et ces derniers peuvent être à l'origine de projets. Citons par exemple le programme de soutien apporté à l'agriculture par la Communauté Urbaine de Lille, appelé « *Maraîchage des campagnes lilloises* ». Ce dispositif permet à des maraîchers de s'associer afin d'ouvrir un point de vente direct. Il est important de souligner cette collaboration entre l'intercommunalité et les agriculteurs.

La vente directe constitue une autre forme d'adaptation et de diversification des revenus. En 2000, la part des exploitations pratiquant la vente directe représentait plus de 30 % dans certains cantons, notamment ceux où l'horticulture et le maraîchage sont importants (canton de Dunkerque par exemple).

Autre démarche innovante et intéressante au regard du nombre d'étudiants de l'Université Littoral Côte d'Opale de Dunkerque (4600 étudiants en 2005), celle de l'hébergement à la ferme avec l'AFAC (Association des Fermes d'Accueil en Chambres d'Etudiants), réseau national fédéré sous le nom de Campus Vert. Cette démarche est mise en œuvre sur le Dunkerquois. Sur la commune de Loon-Plage, cinq logements sont en cours de réalisation. Ce nombre devrait s'accroître prochainement face au succès de cette formule qui répond également aux besoins en terme de logements étudiants. L'association Campus Vert prévoit la réalisation de 32 logements sur le Dunkerquois dans les années à venir.

Ces démarches de diversification sont encouragées dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT), qui fixe les orientations stratégiques de la région Nord-Pas de Calais à l'horizon 2020. Ce document insiste également sur l'importance d'une agriculture respectueuse de l'environnement comme le recommande la Politique Agricole Commune. Ceci rejoint l'objectif du SCoT de soutenir « une agriculture raisonnée ». Pour le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche l'agriculture raisonnée correspond « à des démarches globales de gestion d'exploitation qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations<sup>15</sup> ». Cette prise en compte de l'environnement est un axe fort de la Politique Agricole Commune. En effet, suite à l'application de certaines directives et règlements européens en matière d'environnement, de santé publique, de santé des animaux et des végétaux, le versement des aides est conditionné au respect des exigences dans les domaines cités précédemment.

Enfin, que ce soit dans le SRADT ou dans le SCoT de la région Flandre-Dunkerque, la fonction paysagère de l'agriculture est reconnue comme essentielle. Il est important de rappeler le fait que l'agriculture constitue le moyen le moins onéreux pour la société d'entretenir les paysages. Mais la vocation économique de l'agriculture ne doit pas en être oubliée pour autant.

---

<sup>15</sup> Définition du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche



### Synthèse

**A l'instar de la dynamique nationale, l'agriculture du territoire de la Communauté urbaine de DUNKERQUE connaît de profondes mutations :**

- **Diminution de 46 % du nombre d'exploitations entre 1988 et 2000**
- **Augmentation de 57 % de la surface moyenne des exploitations entre 1988 et 2000**
- **Diminution de 30 % de la SAU en 20 ans**

**Cette dynamique va se poursuivre avec la nouvelle Politique Agricole Commune. Face à ces mutations, une réflexion doit être entreprise sur le devenir de l'agriculture et sur son rôle au sein du territoire communautaire.**

**Pour faire face à ces défis, les forces de l'agriculture du dunkerquois résident dans la diversification et la multifonctionnalité. Si la vente directe constitue une opportunité en raison du contexte urbain du territoire, ce dernier peut toutefois être une menace. En effet, les pressions foncières sont importantes et rendent précaires certaines structures, précarité accrue également en raison de la part importante du fermage avec par exemple les terres cultivées sur le domaine du port autonome de Dunkerque.**



## Bibliographie

AGENCE D'URBANISME ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION FLANDRE-DUNKERQUE, 2004. *Elaboration du SCoT de la région Flandre-Dunkerque – Diagnostic socio-économique*– Dunkerque, 781 p.

AGRESTE, 2006. *Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2005*. Agreste Nord-Pas de Calais, 4p.

AGRESTE, 2000. *Recensement agricole – fiche comparative 1979-1988-2000*.

AGRESTE, 2000. *Recensement agricole – données 1979-1988-2000*

BCEOM, 2005. *Les modifications de la Politique Agricole Commune : conséquences économiques, environnementales et territoriales pour l'agriculture de la région Nord-Pas de Calais. Éléments généraux de prospective, rapport de synthèse*. 45 p.

CONSEIL REGIONAL NORD-PAS DE CALAIS, 2006. *Objectif 2020. Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire*. Projet soumis aux consultations et avis. 118 p.



# Illustrations

Carte 1. Les communes et intercommunalités de la circonscription (source : CCI Dunkerque).....	3
Figure 1. Répartition des entreprises par secteur d'activité (source : CCI de Dunkerque, 2005).....	3
Figure 2. Evolution du taux de chômage pour la zone d'emploi de Dunkerque depuis 1999 (source : INSEE 2005) .....	3
Carte 2. Les disparités spatiales du chômage .....	3
Photo 1. Le port Est (source : port autonome de Dunkerque).....	3
Photo 2. Terminal à conteneurs au port Ouest (source : port autonome de Dunkerque).....	3
Carte 3. Le port de Dunkerque dans l'Europe du Nord-Ouest (source : SIGALE - Conseil Régional Nord-Pas de Calais) .....	3
Carte 4. Le domaine portuaire (source : Port Autonome de Dunkerque).....	3
Figure 3. Evolution du trafic portuaire de Dunkerque (source : SCoT Flandre-Dunkerque, Port de Dunkerque).....	3
Figure 4. Evolution du trafic (en tonnes, source : Port autonome de Dunkerque, 2006).....	3
Figure 5. Répartition du trafic (source : DGMT, 2006) .....	3
Figure 6. Evolution du trafic de conteneurs des ports de l'Europe du Nord (source : rapport de la Cour des Comptes, 2006) .....	3
Photo 3. Plateforme de conteneurs à Dunkerque (source : Port Autonome de Dunkerque).....	3
Figure 7. Evolution de l'emploi lié directement à l'activité portuaire (source : SCoT, port autonome de Dunkerque) .....	3
Carte 5. L'emprise portuaire actuelle dans les plans d'occupation des sols .....	3
Carte 6. Le projet du canal Seine-Nord (source : VNF) .....	3
Carte 7. Les projets d'infrastructures (source : AGUR, DOG du SCOT, 2006, documents provisoires) .....	3
Carte 8. Projet de desserte ferroviaire (source : AGUR, DOG du SCOT, 2006).....	3
Carte 9. Projet du canal de liaison (source : AGUR, DOG du SCOT, 2006).....	3
Carte 10. Les projets de desserte routière (source : AGUR, DOG du SCOT, 2006).....	3
Carte 11. Les principaux employeurs du Dunkerquois (source : DRIRE, 2006).....	3
Figure 8. L'emploi salarié en 2003 dans la zone d'emploi de Dunkerque (source : MSA et ASSEDIC).....	3
Figure 9. Répartition des établissements industriels et des effectifs de plus de 20 salariés la zone d'emploi de Dunkerque (hors énergie) (source : DRIRE , 2006).....	3
Figure 10. La concentration des emplois dans les industries de plus de 20 salariés (hors énergie) (source : DRIRE, 2006).....	3
Photo 4. Le pôle Marine à Dunkerque (source : JLB photos).....	3
Carte 12. Les principaux pôles commerciaux de l'agglomération dunkerquoise (source : CCI Dunkerque) .....	3
Figure 11. Répartition des surfaces commerciales totales en 2002 sur Dunkerque Centre (source : AGUR, 2004) .....	3
Figure 12. Variation du nombre d'enseignes par secteurs de 1996 à 2002 dans le SCoT (source : AGUR, 2004) .....	3
Figure 13. Variation du nombre d'emplois par secteurs de 1996 à 2002 dans le SCoT (source : AGUR, 2004) .....	3
Figure 14. Répartition de l'emploi dans le commerce de détail en 2002 dans le SCoT (source : AGUR, 2004).....	3
Figure 15. Répartition des hébergements (source : AGUR, 2003 – SCoT) .....	3
Carte 13. Répartition géographique des hébergements en hôtel (source : AGUR, 2003 – SCoT) .....	3
Carte 14. Répartition géographique de l'hôtellerie de plein air en hôtel (source : AGUR, 2003 – SCoT) .....	3
Carte 15. Répartition géographique des meublés (source : AGUR, 2003 – SCoT) .....	3
Carte 16. Répartition géographique des résidences secondaires (source : AGUR, 2003 – SCoT) .....	3
Carte 17. Répartition géographique des hébergements collectifs (source : AGUR, 2003 – SCoT) .....	3
Figure 16. Fréquentation des équipements touristiques en 2002 (source : MaHOC, 2003) .....	3



Carte 18. Les grands sites de loisirs et itinéraires de randonnées (source : AGUR, DOG du SCOT, 2006) .....	3
Carte 19. Les petites régions agricoles du Nord-Pas de Calais.....	3
Carte 20. Nombre d'exploitations agricoles et part de la SAU dans la superficie communal.....	3
Carte 21. Les zones agricoles dans les POS actuels .....	3
Figure 17. Evolution de la Surface Agricole Utile depuis 1979 (indice base 100, source : RGA) .....	3
Figure 18. Evolution du nombre d'exploitations depuis 1979 (indice base 100, source : RGA).....	3
Figure 19. Evolution de la taille moyenne des exploitations depuis 1979 ( source : RGA) .....	3
Figure 20. Le statut juridique des exploitations dans les cantons du dunkerquois (source : RGA).....	3
Figure 21. Evolution de la répartition par classe d'âge des chefs d'exploitations de la CUD (en %, source : RGA).....	3
Figure 22. Evolution du nombre d'exploitants agricoles dans la CUD (source : RGA).....	3
Carte 22. L'orientation agricole des cantons du dunkerquois .....	3
Photo 5. Horticulture à Rosendaël (source : TERRITOIRES CITES & CITES).....	3
Figure 23. L'orientation générale des exploitations des cantons du Dunkerquois (source : RGA 2000).....	3
Figure 24. Evolution de la part des surfaces des cultures végétales dans la Communauté Urbaine de Dunkerque (en %, source : RGA 2000).....	3
Figure 25. Evolution des cheptels entre 1988 et 2000 dans la Communauté Urbaine de Dunkerque (en %, source : RGA 2000).....	3